



HAL
open science

Comment valoriser un site culturel en milieu naturel? Étude de cas de l'îlet des Salazes (Île de la Réunion)

Virginie Zerroug

► **To cite this version:**

Virginie Zerroug. Comment valoriser un site culturel en milieu naturel? Étude de cas de l'îlet des Salazes (Île de la Réunion). Sciences du Vivant [q-bio]. 2017. dumas-01643277

HAL Id: dumas-01643277

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01643277>

Submitted on 21 Nov 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

| | |
|--|--|
| <p>Année universitaire : 2016 - 2017 Spécialité : Paysage Spécialisation (et option éventuelle) : Ingénierie du Territoire</p> | <p>Mémoire de fin d'études</p> <ul style="list-style-type: none"><input checked="" type="checkbox"/> d'Ingénieur de l'Institut Supérieur des Sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage<input type="checkbox"/> de Master de l'Institut Supérieur des Sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage<input type="checkbox"/> d'un autre établissement (étudiant arrivé en M2) |
|--|--|

Comment valoriser un site culturel en milieu naturel ?
Étude de cas de l'îlet des Salazes (Île de La Réunion)

Par : Virginie ZERROUG

Soutenu à Angers, le 16 octobre 2017

Devant le jury composé de :

Président : Valéry MALECOT

Maître de stage : Clément AQUILINA

Enseignant référent : Fabienne JOLIET

Les analyses et les conclusions de ce travail d'étudiant n'engagent que la responsabilité de son auteur et non celle d'AGROCAMPUS OUEST

Ce document est soumis aux conditions d'utilisation
«Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0 France»
disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr>



Fiche de confidentialité et de diffusion du mémoire

Confidentialité

Non Oui si oui : 1 an 5 ans 10 ans

Pendant toute la durée de confidentialité, aucune diffusion du mémoire n'est possible ⁽¹⁾.

Date et signature du maître de stage ⁽²⁾ :

21 09 17



A la fin de la période de confidentialité, sa diffusion est soumise aux règles ci-dessous (droits d'auteur et autorisation de diffusion par l'enseignant à renseigner).

Droits d'auteur

L'auteur ⁽³⁾ Nom Prénom Virginie ZERROUG

autorise la diffusion de son travail (immédiatement ou à la fin de la période de confidentialité)

Oui Non

Si oui, il autorise

la diffusion papier du mémoire uniquement⁽⁴⁾

la diffusion papier du mémoire et la diffusion électronique du résumé

la diffusion papier et électronique du mémoire (joindre dans ce cas la fiche de conformité du mémoire numérique et le contrat de diffusion)

(Facultatif) accepte de placer son mémoire sous licence Creative commons CC-By-Nc-Nd (voir Guide du mémoire Chap 1.4 page 6)

Date et signature de l'auteur :

21.09.17



Autorisation de diffusion par le responsable de spécialisation ou son représentant

L'enseignant juge le mémoire de qualité suffisante pour être diffusé (immédiatement ou à la fin de la période de confidentialité)

Oui Non

Si non, seul le titre du mémoire apparaîtra dans les bases de données.

Si oui, il autorise

la diffusion papier du mémoire uniquement⁽⁴⁾

la diffusion papier du mémoire et la diffusion électronique du résumé

la diffusion papier et électronique du mémoire

Date et signature de l'enseignant :

21/10/17



(1) L'administration, les enseignants et les différents services de documentation d'AGROCAMPUS OUEST s'engagent à respecter cette confidentialité.

(2) Signature et cachet de l'organisme

(3) Auteur = étudiant qui réalise son mémoire de fin d'études

(4) La référence bibliographique (= Nom de l'auteur, titre du mémoire, année de soutenance, diplôme, spécialité et spécialisation/Option)) sera signalée dans les bases de données documentaires sans le résumé

Les ruches sous la lumière du Piton des Neiges, îlet des Salazes, Juin 2017, Zerroug V.



Remerciements

Avant toute chose, c'est à Juliette Lainé que je souhaite adresser mon tout premier « grand merci ». Merci de m'avoir assuré un stage inoubliable et un logement en compagnie d'une réunionnaise pleine de vie et de bonne humeur. Merci de m'avoir embarquée dans cette aventure folle à la découverte de cette île magnifique, de l'art de vivre à la créole, et à la rencontre de ses habitants qui garderont toujours une place dans mon cœur. Merci à Fanny Spaeth, ma colocataire et compagnon d'aventure avec qui nous avons partagé des instants inoubliables et nous sommes mutuellement motivées pour les étapes les plus dures de ce périple : la rédaction du mémoire...

Je remercie aussi ma maman d'avoir, encore une fois, laissé sa fille s'envoler vers une nouvelle destination, de nouveaux paysages et de nouvelles rencontres. Évidemment je remercie l'ensemble de ma famille pour son soutien depuis le début de toutes ces années d'études et leurs encouragements pour cette dernière étape.

C'est ensuite à ma tutrice, Fabienne Joliet, qui a pris le temps de suivre mon projet et de m'encourager et à Clément Aquilina, mon maître de stage, à qui j'exprime un immense merci. Merci Clément pour toute ta confiance dans mon travail, tes encouragements, tes conseils et ta compagnie toujours joyeuse et rassurante malgré les moments de stress et délicats qu'il a fallu affronter ces derniers mois. Sache que je n'aurais pas pu mieux tomber qu'auprès de toi ! T'es au top !

Enfin, c'est à toute l'équipe du CAUE que je souhaite faire un grand merci. Merci de m'avoir accueillie à bras ouverts, de m'avoir intégrée ouvertement dans vos discussions créoles, d'avoir partagé repas et cafés animés accompagnés de petits morceaux de vos vies (et de quelques carrés de chocolat). Un merci particulier s'adressera à Emmanuelle Payet que j'ai accompagnée sur de nombreuses actions du CAUE. Ton sourire, ta bonne humeur et ton attitude toujours zen face à toute épreuve ont été de bons compagnons de route.

Merci à Catherine, Stéphanie, Fatéma, Cédric, Frédéric, Lucas, Gilberte, Sergine, Michelle, Ariane, Sylvio et Pierre de m'avoir entourée pendant ces 6 derniers mois qui se sont envolés bien trop vite.

Merci à Gaëlle Berthilde et Isabelle Hoarau-Joly pour vos témoignages passionnés et passionnants. Ce fut un honneur d'échanger avec des femmes engagées dans la transmission de leur patrimoine historique et culturel.

Merci à Nathalie, Amine et leurs enfants qui ont partagé leur amour de leur petit « bout de paradis », à Joël et Mathieu mes amis du « Sud Sauvage » qui m'ont offert leur vision de l'île.

Merci à toutes les personnes qui m'ont encouragée, aux rencontres qui m'ont marquée et bouleversée.

Mon tout dernier merci sera destiné à ce petit îlot posé au milieu de ce vaste océan Indien. Merci à cette terre d'accueil et de partage qui m'a ouvert de nouvelles frontières, offert de nouveaux points de vues tant sur le monde que sur mon propre chemin.

La crête des Trois Salazes, îlet des Salazes, Juin 2017, Zerroug V.



Liste des abréviations

CAUE : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

CBNM : Conservatoire Botanique National de Mascarin

EEE : espèce exotique envahissante

ENS : Espace Naturel Sensible

GR : sentier de Grande Randonnée

ONF : Office National des Forêts

PAC : Projet Artistique et Culturel

PNR : Parc Naturel Régional

SIVE : Schéma d'Interprétation et de Valorisation Ecotouristique

UNESCO : « United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization »

ZNIEFF : Zone Naturel d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique

Liste des illustrations

Figure 1 : La dichotomie des paysages réunionnais

Figure 2 : Répartition de la population du cirque de Cilaos en 2008

Figure 3 : Les Champs de lentille de l'îlet-à-Cordes

Figure 4 : Schéma du cirque de Cilaos

Figure 5 : Panorama à 360° offert sur le relief depuis le point de vue du Bord St Pierre

Figure 6 : Proposition d'intégration du plan du site directement sur le comptoir de la tisanerie

Figure 7 : Principe pour éclaircir les sentiers, CAUE de La Réunion

Figure 8 : Plan de l'îlet des Salazes, CAUE de La Réunion

Figure 9 : Proposition d'une signalétique dynamique et intégrée

Figure 10 : Proposition de sécurisation du point de vue «Bord St Pierre»

Figure 11 : Proposition d'aménagement d'une nouvelle douche

Figure 12 : Proposition d'une nouvelle configuration de l'espace poulailler

Figure 13 : Proposition d'un espace de conte

Liste des annexes

Annexe I : Évolution des îlets dans le cirque de Cilaos (2 cartes comparatives)

Annexe II : La commande du Département

Annexe III : Plan de positionnement de la signalétique directrice sur l'îlet des Salazes



Le cirque de Cilaos, Août 2017, Zerroug V

Avant-propos

Pour clôturer mon cursus d'ingénieur en paysage à l'Agrocampus Ouest, j'ai eu la chance de partir vers une destination que je n'aurais jamais imaginée. C'est donc à quelques 9 500 km d'Angers et auprès du CAUE de La Réunion que j'ai réalisé mon stage de fin d'étude.

En quelques mots, le CAUE est une association de droit privé assurant des missions de service public créée en 1977 suite à la loi sur l'architecture. Un motif, celui de promouvoir et améliorer la qualité du cadre de vie, a conduit à la création des 92 CAUE recouvrant la quasi-totalité du territoire métropolitain et d'outre-mer. Les CAUE suscitent donc des démarches de qualité dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage en faisant participer la population (CAUE de La Réunion, 2016). Les missions du CAUE se déclinent en quatre grands piliers :

1. Le **conseil gratuit** aux particuliers, candidats à la construction, à la rénovation ou à l'aménagement d'une parcelle.
2. L'**assistance technique** des collectivités, administrations et services de l'État dans leurs projets d'aménagement.
3. L'**information** et la **sensibilisation** du grand-public par des publications, la gestion d'un centre de ressources, des actions pédagogiques menées en milieu scolaire, des rendez-vous culturels, etc...
4. La **formation** des professionnels et des élus dans le domaine de la construction.

Mes missions au CAUE ont été diverses et variées. Entre accompagnement des architectes dans les classes pour réaliser des projets pédagogiques de sensibilisation sur différents thèmes tels que le « bien vivre son quartier », la qualité architecturale ou le patrimoine créole ; les études commandées par des communes ou le Département, la participation à des café-débats et ateliers culturels, la poursuite de l'inventaire des arbres remarquables, et j'en passe,... pas une seule seconde d'ennui, parfois des moments de panique... mais aussi beaucoup d'informations précieuses et de nouvelles connaissances dans le domaine de l'architecture et du paysage.

C'est l'une des ces études menées en équipe avec mon maître de stage paysagiste, ma collègue architecte et un autre compagnon stagiaire en paysage, que j'ai souhaité utiliser comme socle pour la rédaction de mon mémoire. Cette étude a été commandée par le Département, propriétaire d'un site classé en « Espace Naturel Sensible » et souhaitant utiliser ce micro-territoire de dix ha connu sous le nom « d'îlet des Salazes » comme site d'interprétation et de valorisation du patrimoine culturel et local.

Les remparts en fin de journée, îlet des Salazes, Juin 2017, Zerroug V.



Sommaire

| | |
|---|-----------|
| Introduction | 1 |
| I. Des « îles » dans une île | 3 |
| 1) La Réunion : un extérieur urbanisé & privilégié, un intérieur sauvage & sauvegardé..... | 3 |
| 2) Le cirque de Cilaos, une « île » dans une île | 4 |
| a. L'effondrement d'un géant..... | 4 |
| b. Un territoire hostile et méconnu : une terre de refuge pour les hommes en quête de liberté | 5 |
| c. D'une image inhospitalière à un paysage vécu/ à une terre d'accueil | 6 |
| d. La « désinsularisation » du cirque | 7 |
| 3) Les îlets, un « archipel » au cœur de l'île..... | 7 |
| a. L'îlet, une typologie d'habitat unique | 7 |
| b. Des îlets en constante évolution | 8 |
| 4) Les Salazes, un îlet réinventé | 11 |
| II. Démarche et méthodologie pour une intervention sur le site isolé de l'îlet des Salazes | 13 |
| 1) L'état des lieux des informations | 13 |
| a. Un patrimoine naturel protégé | 13 |
| b. Un patrimoine culturel à transmettre | 15 |
| c. La gestion de l'ENS..... | 15 |
| 2) La récolte d'informations sensibles sur site..... | 16 |
| a. La méthode employée | 16 |
| b. Bilan personnel sur la sortie terrain | 17 |
| 3) Les premiers enjeux de la commande | 19 |
| III. Perspectives & propositions : respecter l'esprit des lieux | 21 |
| 1) Quelle philosophie adopter ? | 21 |
| a. L'esprit du lieu | 21 |
| b. L'interprétation du patrimoine..... | 22 |
| c. Appliquer ces concepts à l'îlet des Salazes | 23 |
| 2) Quelques éléments de propositions | 23 |
| a. La mise en valeur de sentiers de découverte | 23 |
| b. Faire vivre l'histoire | 25 |
| c. Quelques aménagements à conforter | 27 |
| d. L'îlet « au goût du jour » | 29 |
| 3) Vers l'animation des paysages..... | 29 |
| Conclusion..... | 32 |
| Bibliographie..... | 33 |
| Sitographie | 34 |

Le bord St Pierre au levé du Soleil, îlet des Salazes, Juin 2017, Zerroug V.



Introduction

La Réunion, une île aux mille visages...

L'île de La Réunion est une petite île volcanique au cœur de l'Océan Indien, posée sur la ceinture du tropique du Capricorne. Avec les îles Maurice et Rodrigue, elle fait partie de l'archipel des Mascareignes et se situe à 700 km au large des côtes de la grande île de Madagascar.

Pour une superficie de seulement 2 500 km², soit 3,5 fois moins que celle de la Corse, elle accueille sur ses terres habitables, et quasi exclusivement sur le littoral, près de 850 000 habitants. C'est bien plus du double de la population corse. Ce constat révèle un dynamisme fort sur les côtes, l'intérieur de l'île étant bien plus préservé de toute urbanisation.

L'île de La Réunion, une île intense ?

La multiplicité des activités qu'elle propose et la richesse de ses paysages lui a valu ce surnom bien mérité.

La Réunion est une île aux mille visages. Les forces de la nature l'ont modelée il y a 3 millions d'années. C'est une île jeune où la présence des éléments se fait chaque jour ressentir, et certains jours plus violemment que d'autres. Cette violence s'exprime par le déchaînement des éléments au passage d'un cyclone menaçant, lorsqu'un pan de falaise se décroche sur la chaussée ou lorsqu'une éruption volcanique déverse de nouvelles coulées de lave et modifie encore la silhouette de l'île. Le vent, l'eau et le feu ont sculpté la terre pour y façonner des reliefs escarpés, des ravines profondes, des cirques bordés de remparts vertigineux, des monts et pitons de renommée tels le grand Piton des Neiges, vestige de l'activité volcanique puissante de l'île qui culmine à 3071 m et le piton de la Fournaise, aujourd'hui l'un des volcans les plus actifs de la planète avec une moyenne de deux éruptions par an.

Ainsi, de l'association d'un climat tropical avec le relief profondément marqué de l'île résulte une multitude de micro-climats. Ajoutez à cela, une végétation riche, luxuriante et foisonnante, et vous obtenez une diversité de paysages à couper le souffle. Entre forêt primaire, jungle, savane, plaine lunaire, littoral escarpé, étendues de plages de sable noir, etc..., l'île offre des trésors sous chacun de ses plis, sur chacun de ses versants et au plus profond de ses entrailles.

« Une vingtaine de types de végétation sont ainsi présents sur l'île, coexistant parfois à quelques kilomètres les uns des autres : forêt de tamarins des Hauts, forêt de bois de couleurs, « brandes » d'altitude, forêt semi-sèche des fonds de cirque... 30% de la superficie de La Réunion sont encore occupés par des types de végétation primaire, celle qui existait avant l'arrivée de l'homme, il y a trois siècles et demi. » (Mission de Création du Parc National de La Réunion, 2006 a)

Toute cette richesse naturelle a valu à ce territoire, en 2007, la création du huitième Parc National sur les dix que compte aujourd'hui la France. Les hauteurs de l'île avec ses « pitons, cirques et remparts » y sont mis à l'honneur. La zone du Parc couvre 42% de la surface de l'île (Simon T et Notter J.-C., 2009). Le cœur du Parc, aussi classé patrimoine mondial de l'UNESCO, accueille certains espaces habités. Ils s'agit de « hameaux » typiques appelés « îlets » (prononcés « illettes »). Ces îlets accueillent près de 800 habitants et sont situés dans le cirque de Mafate, à l'exception d'un, celui des Salazes, situé dans le cirque de Cilaos (Mission de Création du Parc National de La Réunion, 2006 b). Le cirque de Mafate est une entité patrimoniale exceptionnelle. Préservé de toute infrastructure routière : on y accède uniquement à pied par les sentiers de randonnée ou bien par les airs en hélicoptère. Les habitants ont su s'adapter à leur environnement et y ont aménagé cases créoles éparses, élevages et cultures en harmonie avec l'espace dont ils disposent. La première ressource des habitants de ce

cœur isolé de l'île est dorénavant celle qu'apporte le tourisme. Ce sont les offres de randonnées dans ce cœur préservé, d'itinérances grâce aux nombreux gîtes ou d'expériences d'un mode de vie créole authentique qui attirent les visiteurs. Cette région a joué la carte d'un tourisme « alternatif » (tourisme durable et écotourisme) pour proposer une offre dans le plus grand respect de la nature et des Hommes (Office National des Forêts, 2008). En 1997, une charte territoriale chargée d'exprimer les fondements d'une politique de développement durable pour le cirque a défini cinq valeurs à respecter dans le cadre d'une action : le silence, la verticalité, les vues lointaines, l'impression d'isolement et le contraste entre nature et peuplement (Office National des Forêts, 2008).

L'îlet des Salazes quant à lui situé dans le cirque de Cilaos, révèle aussi des particularités. Ce site d'une dizaine d'hectares est également très isolé puisqu'il n'est accessible que par le sentier de randonnée du GR1, reliant le cirque de Mafate à celui de Cilaos par le Col du Taïbit (2081 m). Cet îlet appartient aujourd'hui au Département et se trouve sous la gestion d'une association. Il n'est habité que périodiquement, par quelques bénévoles et membres de l'association. Le Département voit en ce site tout son potentiel et souhaiterait mettre en œuvre des démarches de valorisation pour le faire connaître davantage. À la veille du lancement des « week-ends nature », des moyens sont disponibles pour propulser sa notoriété et le porter à la connaissance d'un public plus large. Pour cela, le Département souhaite valoriser ce site grâce à des aménagements, une clarification des sentiers de découverte et la mise en place d'animations. Ce souhait s'est matérialisé sous la forme de la commande d'une étude de site adressée au CAUE de La Réunion en avril 2017.

La question qui se pose alors face à ce constat est :

« Comment valoriser un site culturel en milieu naturel ? »

Cette question engage déjà des hypothèses car le mot « naturel » suggère que le site semble être isolé et préservé de l'impact anthropique. Ainsi, en contexte d'étude en milieu dit « naturel », le terme « d'aménagement » proposé par le commanditaire peut paraître démesuré. Il faut alors adapter son approche ainsi que la réponse à apporter en fonction du cadre du site, qu'il soit législatif, naturel ou paysager. La seconde hypothèse conçoit une certaine influence des composantes matérielles et immatérielles du site. Ce site d'étude porte une histoire créole à prendre en considération, reflétant une culture réunionnaise et un mode de vie hors du commun. Enfin, le terme « valoriser » un espace n'est-il pas une notion subjective propre aux faits de société et à la culture même de l'aménageur du territoire ? Les réponses apportées pour prétendre à une « valorisation » seront donc seulement des propositions adaptables à notre époque, et probablement pas une vérité absolue.

Essayant toutefois de cibler le plus justement possible la commande, l'équipe du CAUE s'est rendue sur site pour tenter d'en capter l'essence. La méthode retenue a fait appel à une analyse sensible du territoire.

Ainsi, pour aborder la problématique que pose cette commande, nous nous pencherons dans un premier temps sur le contexte géographique et historique du cadre de l'étude. Nous verrons donc par un effet de zoom que « l'îlet des Salazes » se situe dans le cœur profond de La Réunion, riche de son histoire et de ses traditions. Dans un deuxième temps, nous caractériserons la méthode de travail employée par l'équipe du CAUE en charge de l'étude. Cela permettra d'évoquer l'importance de la récolte d'informations sur site, et déjà, d'orienter la philosophie de la réponse. Enfin, la dernière partie permettra de réaliser une investigation dans la notion de l'interprétation des paysages et de décrire quelques propositions émises par le CAUE dans le cadre de la valorisation du patrimoine naturel et culturel de ce micro-territoire.

I. Des « îles » dans une île

La Réunion dévoile ses trésors comme un jeu de poupées gigognes, où un espace isolé en cachera bien d'autres en son sein. Cette île déposée sur une étendue océanique porte trois cirques facilement discernables. Par leurs hauts remparts qui les délimitent, ces trois cirques semblent constituer des îles dans le cœur de l'île. Et dans chacun de ces cirques, la topographie et l'investissement du territoire par les hommes résultent la formation de nombreux lieux de vie très isolés et appelés « îlets » (prononcé « *îlettes* »). Ce nom est très justement approprié et exprime bien la conformation en un « archipel » habité dans la grandeur de chacun de ces cirques.

Nous verrons dans cette partie que l'établissement des populations est intimement liée à la conformation spatiale de l'île et à son passé colonial. De la découverte d'une île isolée dans un vaste océan et quelque peu éloignée de la route des Indes, les hommes s'y sont installés en colonies il y a seulement 350 ans. La côte Ouest en est le premier lieu investi. L'intérieur de l'île, sauvage et inhospitalier fut bien plus tard la terre d'accueil d'hommes en quête de liberté. Mais les hauteurs de l'île portent aussi le fardeau d'un passé troublé et sanglant. Les quelques « villages » résiduels sont les témoins de l'histoire, d'une culture et de traditions créoles authentiques à préserver.

1) La Réunion : un extérieur urbanisé & privilégié, un intérieur sauvage & sauvegardé

L'île de La Réunion est apparue pour la première fois sur les cartes des grands navigateurs arabes en 1502. Ce n'est qu'au XVII^e siècle que les hommes s'y sont vraiment installés. Ils y ont créé des colonies sous l'impulsion de la Compagnie des Indes Orientales établie par Colbert en 1664. Vingt ans plus tard, la population y est déjà métissée : français, malgaches, indiens, autres européens et pirates se côtoient. La capitale, Saint-Paul à cette époque, compte 269 habitants. À partir du XVIII^e siècle, ce sont les plantations de café qui firent la prospérité de l'île Bourbon (Lavaux, 1991). Malheureusement, l'île en apparence un bijou de la nature, impose à ses habitants, déjà à cette époque, des contraintes naturelles très fortes. Les habitants doivent faire face aux aléas volcaniques, pluvieux, cycloniques ainsi qu'à des mouvements de terrain permanents... Dans son article « une île en mutation », Thierry Simon exprime très bien cette réalité : « *L'île est rude. Elle est l'expression d'une violence et d'une dureté intrinsèques, naturelles et peut-être même indispensables, car participant à la construction d'une identité.* » et malgré sa réputation « *d'île à peur* », « rien ne doit faire reculer les hommes dans leurs entreprises ». Cette observation semble être à l'origine du caractère bien trempé et parfois acharné des créoles. Les habitants se sont battus face aux forces extérieures pour leur subsistance, et ne laisseraient leur terre pour rien au monde. Aujourd'hui, le territoire est de mieux en mieux connu, les risques sont mesurés et désormais moins redoutés qu'auparavant (Simon, 2008).

Du fait de sa topographie marquée, l'île de la Réunion révèle une certaine dichotomie entre ce que l'on appelle les territoires des « **Bas** » et ceux des « **Hauts** ». Les Bas sont composés du littoral et des mi-pentes qui rassemblent notamment « *la majeure partie des surfaces sucrières de l'île, sur lesquelles s'est appuyée pendant longtemps l'économie locale* » (Jauze, 1998). Les Hauts, c'est-à-dire les hauts des pentes et l'intérieur de l'île, comprennent les trois cirques de Mafate, Salazie et Cilaos, ainsi que les plateaux de la Plaine des Palmistes et de la Plaine des Cafres. Les Hauts n'ont pas vécu le dynamisme de la ceinture littorale de l'île. Les trois cirques sont des espaces ruraux peu peuplés dont l'économie vivrière est principalement tournée vers la consommation locale (Jauze, 1998). Cette distinction entre les Hauts et les Bas, c'est ce que Bertrand Folléa appellera plus correctement dans l'Atlas des paysages : La Réunion « de l'Intérieur » et La Réunion « de l'Extérieur ». (*Figure 1*)

La colonisation de l'île a en effet privilégié l'espace côtier. Les cultures de café, girofle, canne ou vanille y étaient facilitées grâce à la qualité du terrain agricole. Les voies de communication s'y sont développées notamment pour relier les exploitations avec le port de St Paul sur la côte Ouest.

Ainsi, selon Jauze, la colonisation est à l'origine du développement inégal de l'île. L'économie de La Réunion témoigne d'une « **polarité inversée** » où le centre géographique du territoire est longtemps resté à la marge. La départementalisation des années 1946 n'aurait pas su relever cette fragmentation

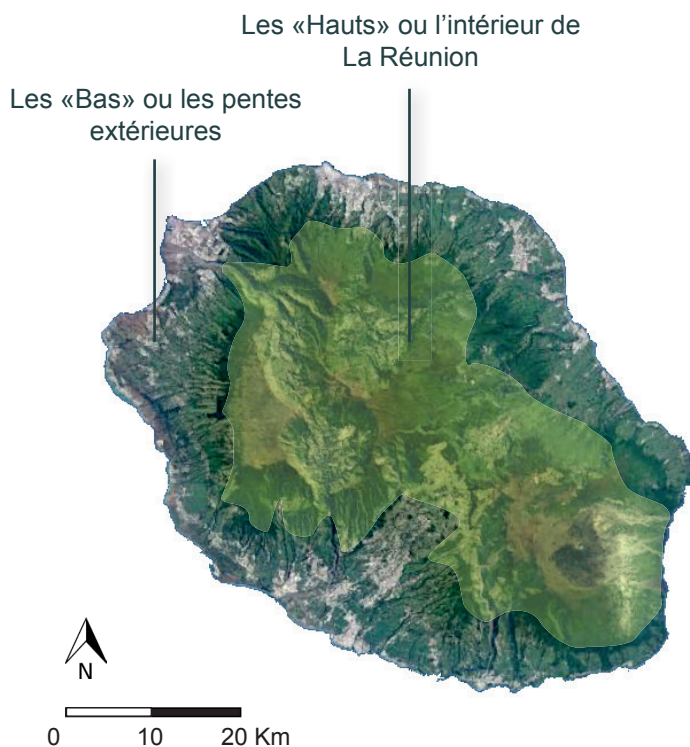


Figure 1 : La dichotomie des paysages réunionnais (Zerroug V., 2017)

puisque l'espace le plus peuplé de la ceinture externe a bénéficié en priorité des nouveaux équipements (Jauze, 1998).

Ainsi, dans les Bas où se sont élevées les grandes villes de l'île, un phénomène préoccupant de mitage et d'élévation de la trame urbaine sur les mi-pentes est engendré par l'accroissement rapide de la population. Les villes s'étendent continuellement : elles « grignotent » les terrains agricoles, grimpent sur les coteaux et parfois envahissent même les ravines. Le paysage urbain en devient surprenant en progressant graduellement vers les Hauts (Simon, 2008).

Au cœur de l'île, les cirques et grandes vallées encaissées demeurent partiellement préservés de cette urbanisation accélérée. Peu habités, ils forment comme des îles à l'intérieur de

l'île, difficilement reliés, parcourus ou mis en valeur. Naissants dans ces espaces isolés, « nombre « d'îlets » constituent en quelque sorte des archipels dans le cœur même de l'île. » Ces îlets, isolés par leur situation géographique et l'éloignement des services, accueillent une population limitée et restent encore largement en marge des dynamiques économiques nouvelles (Simon, 2008).

2) Le cirque de Cilaos, une « île » dans une île

Niché dans le cœur de l'île, le cirque de Cilaos est un monde à part. Ce cirque est une source d'inspiration pour de nombreux artistes mais aussi pour n'importe quel autre visiteur qui le découvre. Sa découverte spectaculaire marque souvent les esprits, mais il n'en a pas toujours été ainsi. L'arrivée des hommes fut tardive dans ces lieux qui sont demeurés longtemps préservés.

a. L'effondrement d'un géant

Le Piton des Neiges culmine à 3071 m d'altitude au dessus du territoire réunionnais. Le cirque de Cilaos, tout comme celui de Mafate et de Salazie, est né de l'effondrement des pentes du Piton des Neiges. Cette caldeira accompagnée d'une érosion intense du socle friable et du dégagement progressif des matériaux transportés par les pluies torrentielles a dessiné le visage actuel du cirque (Robert & Barat, 1991 : 91-95). Vu du ciel, le cirque ressemble à un véritable « *champ de bataille* » (Bénard, 1996). Sa forme presque circulaire et d'environ dix kilomètres de diamètre lui donne l'allure d'une arène naturelle bordée de remparts vertigineux dont les sommets comptent parmi les plus hautes montagnes de l'île: le Piton des Neiges (3071 m), le Gros Morne (2991 m), le Grand Bénare (2898 m), le Petit Bénare (2600 m), les Trois Salazes (2100 m) et le Col du Taïbit (2081 m) (Berthilde, 2011). L'intérieur de l'arène est ponctué de quelques mornes* et strié par les cicatrices d'une hydrologie torrentielle, ne trouvant pour unique issue que l'embouchure du cirque au niveau du village du Pavillon. Robert (2011) explique ce relief tourmenté dans son ouvrage « *Regards sur le patrimoine naturel de la Réunion* » comme une « *accumulation de brèches volcaniques, produits d'une série d'avalanches, de glissements et effondrements de terrain* ». Ces brèches sont ainsi les ruines d'un ancien relief volcanique. Aidés par les forces torrentielles, les versants pentus se sont craquelés jusqu'à obtenir un paysage à première vue

*en géologie, petites montagnes de forme arrondies

pittoresque de « bad lands » et de vallées encaissées. Toutefois, ces paysages tourmentés impliquent un certain nombre de risques pour les hommes qui se sont installés sur les quelques plateaux ou « îlets » dans le fond du cirque. L'homme y a trouvé refuge dès le XVIII^e siècle (Berthilde, 2011), mais chaque forte pluie vient ronger la périphérie de ces îlets qui se transforment en véritable « peaux de chagrin » condamnés à s'amenuiser. « *Ainsi, la beauté du cirque, produit de l'histoire géologique et topographique, est également source de contraintes, voire de dangers pour les habitants de Cilaos.* » (Robert & Barat, 1991 : 97-95).

« *La topographie morcelée et grandiose du cirque a toujours impressionné les visiteurs, depuis que les chasseurs de cabris et d'esclaves marrons en ont ouvert les sentiers.* » (Berthilde, 2011)

b. Un territoire hostile et méconnu : une terre de refuge pour les hommes en quête de liberté

Les côtes de l'île de la Réunion fleurissent grâce au dynamisme économique apporté notamment par la culture sucrière sur les mi-pentes ensoleillées. La Réunion profonde, couverte de sa végétation dense et luxuriante, de ses forêts primaires et marquée par son relief escarpé, est délaissée et ne porte pas d'intérêt particulier pour les colonies déjà installées. Les hauteurs de l'île vont même jusqu'à attiser les peurs de certains propriétaires « Blancs ». S'ouvre en effet le chapitre terrible de la traite des esclaves.

La Réunion a d'abord été colonisée dans les parties littorales Nord, Ouest puis Est. C'est donc dans ces régions que se sont installées les premières concentrations d'esclaves, et là aussi que les premiers « Marrons » prirent le maquis. « *Pourchassés à outrance, ils s'enfoncèrent dans les montagnes de l'Ouest bien souvent. Parvenus au Grand-Bénare, ils avaient le choix entre la reddition ou la lutte sans merci. A moins de trouver un chemin de fuite où les compagnies de chasseurs n'oseraient pas les suivre. C'est ainsi que fut tracé le chemin des Esclaves.* » Ce chemin de fuite contre les incursions des chasseurs d'hommes ne figure pas sur les cartes. Il en est si périlleux que même les cabris hésiteraient à s'y aventurer. « *Ce sentier part du sommet du Grand-Bénare, descend selon une démentielle ligne de crête vers la forêt du Tapcal puis vers le plateau d'Îlet-à-Cordes. Là, entre la falaise de l'ouest, et un profond ravin à l'est, les Noirs étaient dans un refuge inexpugnable. Personne ne pouvait venir d'en haut sans se rompre définitivement les os. Personne ne pouvait grimper d'en bas sans se faire fracasser le crâne par quelques jets de roches bien ajustés.* » (Bénard, 1996).

« *L'amour seul de la liberté, battant au fond de leurs poitrines, avait pu faire franchir, à ces pauvres esclaves, les mystérieuses profondeurs de ces bois silencieux, leur faire affronter la hauteur vertigineuse de ces pics effrayants, perdus au sein des nuages où la voix des torrents et le grondement solennel de la foudre interrompaient seuls, par instants, le silence religieux d'une nature que jamais le bruit d'un pas humain n'avait troublée de sa chaste et sauvage placidité...* » (auteur inconnu, extrait de Berthilde, 2011)

« *Par sa configuration escarpée et accidentée, le cirque de Cilaos apparaît effectivement comme un abri idéal* » (Berthilde, 2011). C'est donc dans cette partie Nord du cirque que les premiers habitants de Cilaos, les esclaves « Marrons », ont commencé à s'installer en toute discrétion, bien camouflés au cœur des immenses forêts « *dont la ramure assurait une bonne invisibilité* ». C'est d'ailleurs dans la forêt du Tapcal, au-dessus d'Îlet-à-Cordes, qu'ont été retrouvées des traces du passage de ces anciens esclaves avec les restes d'un village dissimulé sous le couvert végétal. A partir d'Îlet-à-Cordes, les Marrons se sont installés un peu partout ailleurs, dans le cirque, laissant comme preuve de leur passage quelques noms de pitons et de lieux-dits. L'origine même du nom de ce « Royaume de l'Intérieur » viendrait du malgache « Tsilaosa » ou « Tsy laozana », qui signifie « que l'on ne quitte pas » (Berthilde, 2011).

Isabelle Hoarau-Joly explique qu'il existe deux modes de vie chez les Marrons à l'époque de l'esclavage : les uns partent en expéditions chez les propriétaires Blancs pour y voler des outils. Parfois

ces vols s'effectuent avec violence et attisent les peurs des Blancs contre les esclaves en fuite venus les séquestrer. Le mouvement contre le marronnage est né à partir de la moitié du XVIII^e siècle : des groupes de chasseurs s'organisent pour réprimer les Noirs-Marrons. Mussard, en est le leader le plus célèbre. Les autres souhaitent rompre tous liens possibles avec les Bas et vivre en complète autarcie pour jouir de leur liberté fraîchement recouverte. Ils se débrouillent avec les moyens dont ils disposent, cultivent, chassent, pêchent et construisent leurs « villages » avec les matériaux locaux. Ils demeurent toutefois eux-aussi menacés par les expéditions lancées par les « chasseurs de cabris » qui ne prendront pas le soin de faire la différence entre les deux modes de vie de ces anciens esclaves (Hoarau-Joly I., com. pers., 2017).

« *Le cirque contient des terres encore vierges, mais la perspective effrayante d'y rencontrer des Marrons, associée au froid et à l'isolement, le rend répulsif, comme toute la région des Hauts de Bourbon.* » (Berthilde, 2011). Et pourtant, dès les années 1830, les populations vont commencer à se tourner vers les Hauts et découvrir le cirque de Cilaos telle une terre d'accueil potentielle.

c. D'une image inhospitalière à un paysage vécu/ à une terre d'accueil

Dans son Guide pittoresque & historique de Cilaos, Jules Bénard décrit une anecdote pour le moins surprenante concernant la toute première concession accordée dans ce cirque. C'est en effet en 1811, pour avoir dénoncé ses camarades d'infortune auprès des autorités et ainsi déjoué le complot de Saint-Leu qu'un esclave, appelé Figaro, fut récompensé par les autorités. Pour faire bonne figure, les Blancs l'ont affranchi et lui accordèrent en 1826 la toute première concession de Cilaos. Coup du sort, celle-ci se situe à l'Îlet-à-Cordes, là où précisément s'étaient installés les premiers esclaves en fuite. « Figaro se montra peu empressé de mettre en valeur ce terrain. On ne sait même pas s'il y mit jamais les pieds ».

En 1848, l'esclavage est enfin aboli. Une nouvelle tendance de peuplement de l'intérieur de l'île voit alors le jour. Les premières familles de « Petits Blancs » s'installent à leur tour dans le cirque si longtemps associé à un espace sauvage et terrifiant.

Cette nouvelle vague colonisatrice du cirque est sensiblement liée à l'abolition de l'esclavage. En effet, au début du XIX^e siècle, la majorité des terres étaient de modestes surfaces entretenues par des petits propriétaires Blancs aidés par leurs familles et quelques esclaves. On estime à cette époque que ces petits propriétaires représentent les deux tiers de la population blanches (Berthilde, 2011). 1848 sonnant l'abolition de l'esclavage, faute de moyens, les « Petits Blancs » ne purent suivre le mouvement des gros propriétaires en engageant de la main-d'œuvre immigrée venant des Indes. « *Trop fiers pour devenir travailleurs rémunérés pour le compte des autres Blancs, ils choisirent le plus souvent de s'exiler dans les campagnes et, surtout, dans les Hauts. Là au moins, ils seraient aussi pauvres que sur la côte, sinon plus, mais loin du regard des autres, leur fierté ne s'en trouvait pas affectée.* » (Bénard, 1996)

Et c'est ainsi que débuta la colonisation du cirque par les « Petits Blancs ». Cette population principalement originaire du sud de la colonie et notamment de la région de Saint-Louis, « *s'implante d'abord à l'entrée du cirque, puis remonte progressivement le cours du Bras de Cilaos et de ses affluents* » (Berthilde, 2011). Ils défrichèrent les plateaux du cirque que l'on appela « îlets », s'y installèrent par petites communautés et finirent par côtoyer les anciens Marrons devenus libres. Les petits Blancs des Hauts ont investi de petites surfaces à l'échelle de leurs moyens, et rapidement, la vocation agricole du cirque se dessine avec le développement des cultures vivrières à base de « grains » (haricots, maïs, lentilles). Toutefois, l'augmentation de la population nécessita de défricher, rapidement et à tour de bras, de plus en plus loin dans la forêt primaire. On estime qu'en moins d'une cinquantaine d'années, la plus grande partie des forêts primitives fut mise à bas... « *Ainsi s'explique l'aridité de certains de ces lieux. Les rendements du sol diminuant avec le temps, ces paysans durent compenser par un travail de la terre de plus en plus dur. Cela leur forgea le caractère (déjà bien trempé)* » (Bénard, 1996).

d. La « désinsularisation » du cirque

Au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle, le développement du cirque est amorcé avec son artisanat, ses récoltes réputées de lentilles, son vin renommé et surtout son eau si particulière. La découverte en 1815 des sources thermales est en grande partie le moteur de ce développement. Ces eaux thermales dont les propriétés curatives ont été analysées par le docteur Mac-Auliffe, attirent déjà de nombreux curistes qui n'hésitent pas à entreprendre le très long et pénible voyage à travers le cirque de Cilaos. Et c'est ainsi que se développent les sentiers des « chaises à porteurs ». En effet, quand ils en avaient les moyens, c'était installés sur des fauteuils portés par 4 à 8 hommes, à flanc de falaise, que se déplaçaient les curistes en quête d'air pur de Cilaos. Le village de Cilaos devient une destination de « changement d'air ».

Le premier Établissement thermal de Cilaos ouvre ses portes au public en 1897, pour remplacer les baignoires creusées à même le fond du torrent. En 1928, la Colonie se préoccupe de doter Hell-bourg (station thermale du cirque de Salazie) et Cilaos de réseaux électriques dignes de ce nom et mieux aptes à assurer leur développement. « *L'effort n'est pas niable car toutes les villes de la côte sont loin d'être pourvues de réseaux complets. Habituellement, on construit la route puis on élève les poteaux électriques. Pour Cilaos, se sera le contraire.* » (Bénard, 1996).

C'est enfin en 1932 qu'une route s'ouvre à la circulation automobile et relie la station thermale au littoral. Cette route permet de desservir quelques îlets tels que le Pavillon, Palmiste Rouge, Mare Sèche ou encore Bras Sec, et permet surtout d'atteindre la ville de Cilaos depuis St Louis en seulement deux heures de temps.

Cette route nationale est de loin la plus impressionnante de l'île. Surnommée « la route aux 400 virages », elle se transforme en une scène de théâtre fabuleuse, offrant à chaque virage, un nouveau point de vue sur les paysages grandioses du cirque. L'arrivée de la route a donc marqué un nouveau tournant dans l'évolution du cirque qui s'est subitement désenclavé et relié au littoral. Cilaos demeure une « île dans une île », mais n'est plus aussi retiré. De nouvelles migrations s'effectuent, certains îlets se vident pour rejoindre les bas ou la ville de Cilaos. Cette tendance prend de l'ampleur avec la départementalisation de 1946 qui propose et rassemble les services publics (écoles, services de santé, etc...), rendant davantage attractifs le village de Cilaos et les îlets de Palmiste-Rouge et de Bras-Sec.

Finalement, des trois cirques, les thermes de Cilaos sont les seuls aujourd'hui à avoir subsisté et n'en demeurent pas moins l'unique station thermale de tout l'Océan Indien. Plus qu'une ville thermale, Cilaos représente aussi un attrait touristique croissant pour les sports et activités de pleine nature qu'elle propose tels que l'offre de randonnées, de canyoning, de rafting, etc...

3) Les îlets, un « archipel » au cœur de l'île

Thierry Simon et Jean-Cyrille Notter ont bien choisi leurs mots en évoquant un « archipel d'îlets » au cœur de La Réunion. Dans le cœur profond de l'île, une conformation particulière d'habitats est le témoin des traditions et d'un mode de vie typiquement créole.

a. L'îlet, une typologie d'habitat unique

Comme l'indiquent sagement Simon et Notter dans leur article paru en 2009, il n'est pas évident de définir en une phrase cette entité particulière que forme « l'îlet ». C'est une entité complexe que l'on retrouve dans les cirques et les grandes ravines de La Réunion. L'étymologie pour les nommer est justement choisie car l'îlet évoque clairement « un espace restreint et isolé » (Simon & Notter, 2009). Il s'agit souvent d'un plateau sur lequel sont disposées quelques cases isolées. Leurs accès sont très restreints, et pour beaucoup d'îlets, il n'y a pas d'autres moyens que de s'y rendre à pied.

Le Schéma d'Interprétation et de Valorisation Ecotouristique du cirque de Mafate dresse le portrait

de l'îlet comme des petits hameaux traditionnels en « terrasses ». Des lieux accueillants riches d'une authenticité et d'une identité propre à chaque îlet. Ce sont des lieux paisibles où seuls le chant du coq ou le passage des hélicoptères viendraient rompre le murmure de l'eau qui s'écoule. Des « havres de paix » fleuris, intimes et doux, qui s'insèrent avec justesse dans la tourmente du relief (Blais *et al.*, 2008).

Ainsi, au cœur des trois cirques et dans le fond des vallées encaissées, apparaissent des espaces « endémiques » où, réinterprétés, les anciens sites de marronnage regagnent leur valeur de « refuge » (Simon & Notter, 2009). Les premiers habitants étaient nomades, ils fuyaient les chasseurs d'esclaves et se fondaient dans leur environnement en « *utilisant le chaos des pentes et en jouant aussi des couverts végétaux* ». Les seconds occupants sont sédentaires et nul besoin de se cacher. Les nouvelles populations utilisent le peu de moyens dont ils disposent pour élever leurs nouveaux espaces de vie, et « *cette conquête ne ménage pas les ressources en eau et en sol, encore moins le couvert végétal* » (Simon & Notter, 2009). S'établit donc une conquête de ces « micro-territoires » par des actions de défrichage intense et souvent peu raisonnées, utilisant des moyens rapides et efficaces tels que le brûlis. Les paysages se transforment. Les forêts endémiques disparaissent petit-à-petit pour laisser place à des terres cultivées. Mais très vite, ces ravages inconsidérés font apparaître la nature hostile du territoire et les habitants doivent alors faire face à certaines problématiques liées à l'assèchement et surtout à l'érosion intense des sols.

À partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle, le Domaine et quelques administrations de l'époque telles que les Eaux et Forêts s'intéressent enfin à ces espaces marginalisés. Ils commencent à s'inquiéter de cette « *frénésie destructrice* » et tentent d'exproprier les habitants des îlets pour y mener des campagnes de reboisement. De nombreux conflits d'intérêt foncier surgissent notamment dans le cirque de Cilaos entre les habitants des îlets et les administrations. Il faut noter que ces campagnes de reboisement ne trouvent pas comme seul motif l'intérêt écologique. Il est aussi économique. Et cela, il est possible de s'en rendre compte aisément en observant les grandes monocultures de Cryptomérias implantées dès la fin du XIX^e siècle. Celles-ci imposent leur couverture sombre très caractéristique qui impacte le paysage d'aujourd'hui.

Les îlets représentent en fin de compte des paysages culturels nés d'une « *marginalité revendiquée* ». Ces paysages ruraux relèvent de « *beaucoup de volonté, de travail et de maîtrise de contraintes souvent fortes* ». S'y est développée une agriculture locale de subsistance sur des parcelles de taille réduite, associant petit élevage domestique à des cultures variées (cultures vivrières, fruitières, de céréales ou de condiments). Cette agriculture familiale se spécialise parfois tels que les vergers de Salazie ou la vigne et les lentilles de Cilaos (Simon & Notter, 2009).

b. Des îlets en constante évolution

L'arrivée en 1932 de la route nationale reliant le village de Cilaos au littoral, accompagnée du rassemblement des services dans les quelques « îlets-ressources » ont sonné le glas des îlets. Les cilaosiens ont commencé à quitter leurs îlets pour s'installer dans le village où la vie y semble plus facile. La construction de la route reliant en 1975 le village de Cilaos à l'îlet-à-Cordes fut « *l'événement déclencheur de la désertion de nombreux îlets éparpillés sur la bordure occidentale du rempart du cirque par des habitants soucieux de se réunir au monde, rompant ainsi avec le choix initial de leurs aïeux* » (Germanaz, 2009).

Cette tendance de déprise des îlets est visible sur l'ensemble du territoire Réunionnais où en seulement cinquante ans (entre 1950 et 2003), le nombre d'îlets est passé d'une centaine à environ une quarantaine. Ce constat est visible sur les cartes de l'*annexe I*. Des familles entières s'installent définitivement dans les Bas où l'accès aux services publics (scolaires et sanitaires particulièrement) devient possible (Simon & Notter, 2009). En parallèle, les administrations, notamment les Eaux et Forêts, plaident fortement en ce sens et y trouvent parfaitement leur compte pour mettre en œuvre leurs opérations de reboisement sur ces espaces délaissés.

Dans le cirque de Cilaos, la population est passée de 4 306 habitants en 1954 à 5 976 en 2007. La croissance y est assez ralentie. En 1999, les quatre îlets principaux : Cilaos, Palmiste Rouge, Bras Sec

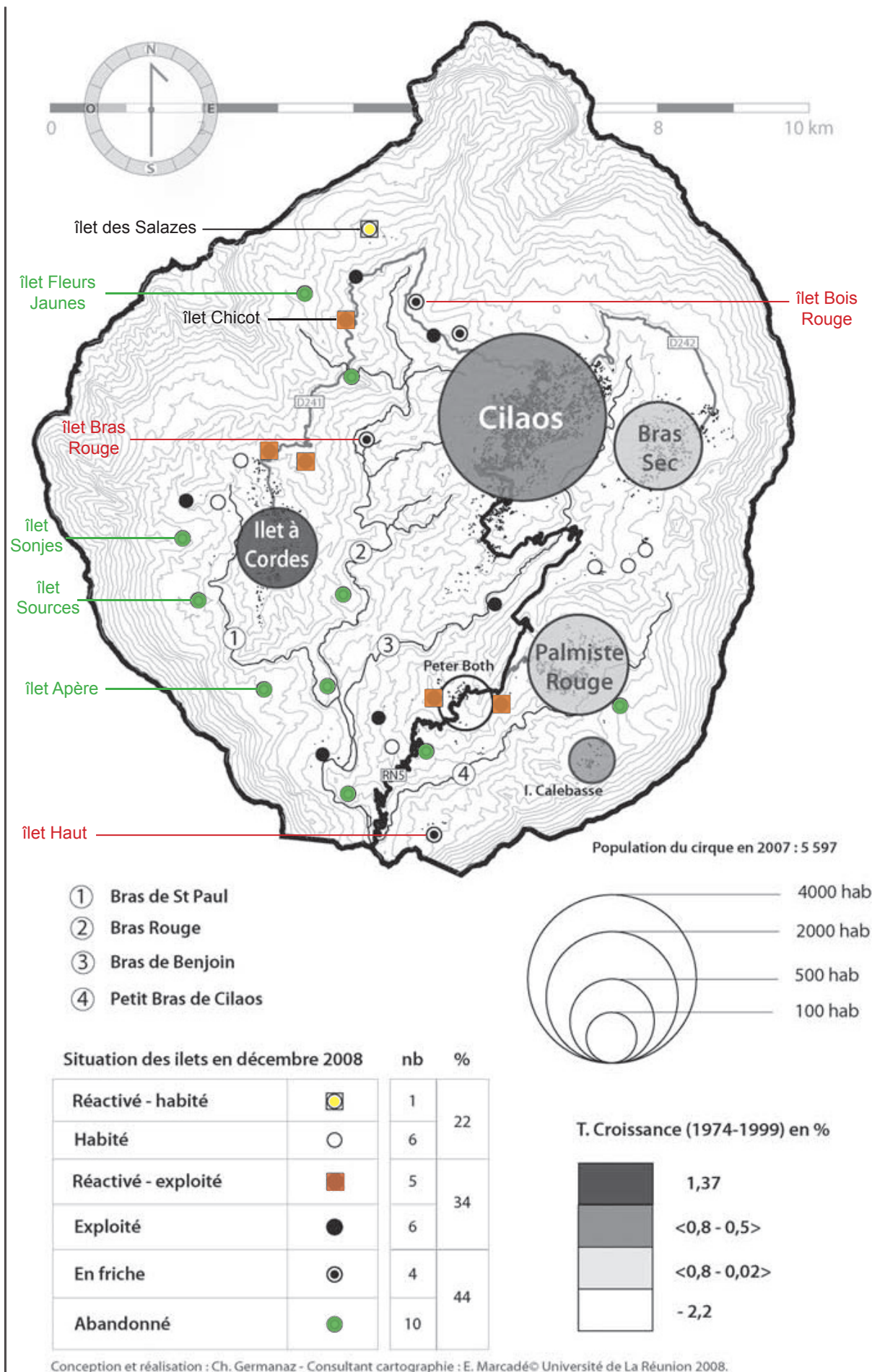


Figure 2 : Répartition de la population du cirque de Cilaos en 2008. D'après Germanaz, 2009

et Îlet-à-Cordes, concentrent 93% de la population du cirque, le reste de la population étant éparpillé dans les îlets résiduels. Par comparaison, Cilaos et Bras Sec rassemblent conjointement 74 % des habitants du cirque contre 43% en 1956 (Germanaz, 2009).

La *figure 2* extraite de l'étude de Christian Germanaz « Sur les pas de Jean Defos du Rau : Cilaos (1956-2008) » met en évidence l'évolution des îlets. On y observe très bien la disparition de nombreux d'entre-eux. L'îlet Sonjes, l'îlet Sources ou encore l'îlet Fleurs Jaunes sur la partie occidentale du cirque ont été abandonnés. D'autres comme l'îlet Bois Rouge, l'îlet Bras Rouge ou encore l'îlet Haut sont aujourd'hui en friche. Certains sont restés habités ou exploités pendant que d'autres se sont nettement développés, se transformant en petits villages. Ceux-ci ont su se développer notamment en valorisant certaines spécialités. En effet, on remarquera que l'îlet-à-Cordes est réputé pour sa production de lentille, Bras-Sec pour ses vignes et son fameux cépage Isabelle et Palmiste Rouge pour sa broderie plus connue sous le nom des « jours de Cilaos » lui conférant une image de marque au cirque tout entier. Ces spécialisations ont eu un impact sur les paysages agricoles donnant l'allure actuelle du cirques avec ces nombreux champs de lentilles ou ses pentes rocailleuses qui se chargent de raisins (*Figure 3*). Une autre tendance est visible sur ce document. Il s'agit de la ré-activation de certains îlets. En effet, « *l'îlet qu'il fallait fuir est, d'une certaine manière, redevenu attractif* » et « *ce renversement de perception constitue une opportunité remarquable en matière de développement* » (Simon, Notter, 2009). Ainsi, cinq îlets du cirque se sont vus réactivés pour y être exploités. C'est le cas notamment de l'îlet Chicot (le plus septentrional de ces cinq îlets) mis en place des « *techniques anti-érosive de plantation de vétiver, et d'association de cultures diversifiées (...) créant un paysage soigné d'îlet contrastant avec les cultures intensives des champs de lentilles* » (Agence Folléa-Gautier et al., 2011). Cet îlet est d'ailleurs le support d'une valorisation culturelle et écologique portée par le Département. Un autre îlet a suivi une évolution étonnante. Il s'agit de l'îlet des Salazes à l'extrême Nord du cirque. Celui-ci s'est également vu ré-activé essentiellement pour de l'habitat accompagné de cultures privilégiant les plantes tisanières (Germanaz, 2009).



Figure 3 : Les Champs de lentille de l'îlet-à-Cordes, Îlet-à-Cordes, Août 2017, Zerroug V.

Enfin, préservé des influences extérieures, l'îlet a su se forger une identité créole rurale particulière. Cette identité s'exprime à travers la langue, les habitudes culinaires, les pratiques médicinales, les traditions artisanales, les légendes, la manière de construire les cases, la transmission orale ou encore la solidarité entre les habitants (Mission de Création du Parc National de La Réunion, 2006 a). La Mission de Création du Parc National de La Réunion n'hésite pas à dire que « *la préservation de cette ruralité créole est un véritable enjeu pour La Réunion, où s'exprime un besoin grandissant de retrouver ses racines.* » L'objectif du Parc National est de diffuser les connaissances sur les richesses naturelles et culturelles des Hauts et de faire prendre conscience de la valeur exceptionnelle de ce patrimoine. Ce mode de vie authentique et purement créole est de plus en plus recherché autant par les habitants de l'île qui souhaitent retrouver les souvenirs de la vie « *lontan* », c'est-à-dire d'autre-fois, que par les touristes en quête d'expériences traditionnelles.

4) Les Salazes, un îlet réinventé

Dans les profondeurs du cirque de Cilaos, sur les hauteurs septentrionales qui marquent la frontière avec les deux autres cirques de Mafate et de Salazie ; sous le regard protecteur du Gros Morne et du Piton des Neiges, persistent des territoires de vie très isolés. Parmi eux, l'îlet des Salazes est probablement le plus éloigné de « l'archipel d'îlets ». Un monde au bout du monde. L'accès y est unique, on ne l'atteint qu'à pied sur le sentier de randonnée du GR1 qui permet de rejoindre le cirque de Mafate en passant par le Col du Taïbit (2 081 m) depuis la route de l'îlet-à-Cordes. Atteindre le parking du « sentier de Marla » est déjà une expédition mémorable. Mais l'aventure ne s'arrête pas là, puisque l'ascension sur le sentier marqué par ses lacets et un fort dénivelé dure entre 30 et 45 min en fonction de la motivation des grimpeurs.

À la vue de la tisanerie, petite bâtisse qui s'insère discrètement dans le sous-bois, la joie de l'arrivée se fait ressentir. L'effort de la montée n'enlève en rien la beauté du point de vue qui s'offre sous nos pieds, au niveau du « Bord St Pierre ». La tisanerie, tenue par l'association des Trois Salazes, marque l'entrée de l'îlet des Salazes. Elle propose des boissons chaudes aux randonneurs qui empruntent le très pentu sentier de Marla (GR1).

L'îlet des Salazes tiendrait son nom des Trois Salazes, trois rochers délicatement déposés sur la crête du rempart qui borde le cirque. L'origine de ce nom est malgache et signifie le trépied utilisé pour soutenir les plats au dessus du feu en cuisine.

L'îlet des Salazes est inséré dans un cocon de nature omniprésente. Il se niche dans les hauteurs de la paroi du cirque, entouré de forêts. Ce micro-territoire d'une dizaine d'hectares a d'ailleurs suivi le même sort que les nombreux autres îlets du cirque avec un défrichement du terrain permettant l'installation des familles. Sur le site, l'élevage s'y pratiquait ainsi que la culture en terrasses dont certains murets de pierres sèches se découvrent encore aujourd'hui. En 1877, la petite communauté des Salazes accueillait 32 habitants. La population s'élève à une vingtaine d'habitants dans les années 1910 (Berthilde, 2011). Depuis la départementalisation de 1946, les administrations telles que celle des Eaux et Forêts tentent d'exproprier les familles présentes sur site pour y opérer des opérations de reboisement. Dans les années 1970, l'îlet des Salazes ainsi que l'îlet Chicot voisin sont concédés à un ancien professeur retraité, Albert Gimalac, surnommé le « frère Gim » car celui-ci empruntait le sentier de Marla pour donner des cours de catéchisme dans le cirque de Mafate. Le frère Gim assure la gestion de l'îlet jusque dans les années 2000. Il autorise la famille Hoarau à y pratiquer de l'élevage et à y cultiver, pendant que lui-même investit le site pour sa passion de l'horticulture. Il y fait naître des jardins de roses de multiples variétés, des jardins de plantes médicinales et surtout, il y acclimater de nombreuses espèces de zones tempérées et notamment de nombreux fruitiers, vergers uniques en zone tropicale (Hoarau N., com.pers., 2017).

C'est finalement dans les années 2000 que le site devient propriété du Département et s'inscrit dans la démarche des « Espaces Naturels Sensibles » (ENS).

Un peu plus tôt, en 1998, Nathalie Hoarau, la petite fille des derniers locataires ayant vécu sur le site, crée l'association des Trois Salazes pour la valorisation du patrimoine historique, paysager et culturel

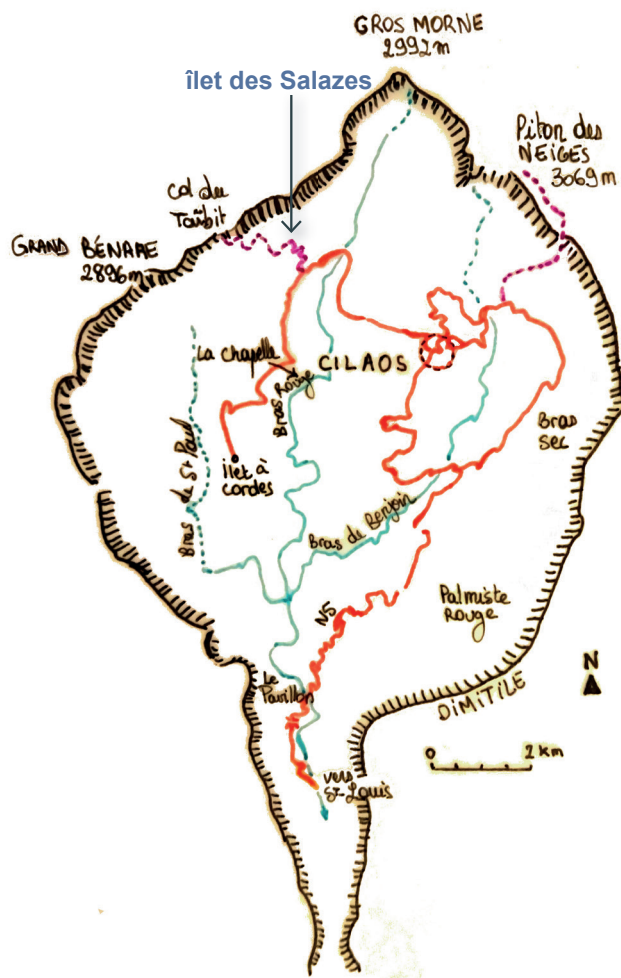


Figure 4 : Schéma du cirque de Cilaos, Zerroug V., 2017, d'après Montaggioli & Nativel, 1988.

de ce site si spécial à ses yeux. Elle y propose, à ses débuts, jus de fruit et café aux visiteurs. Puis, elle propose des tisanes, des gâteaux et des repas au feu de bois pour les groupes de randonneurs.

En 2007, l'association signe sa première convention avec le Département et bénéficie de financements à la fois pour valoriser et entretenir le site.

Aujourd'hui, l'association propose en plus de l'hébergement en bivouac, des visites guidées du site et de ses plantations. L'accent est porté sur l'usage des plantes médicinales dont elle détient l'appui technique de Pascal Hoarau, ancien propriétaire de l'îlet Chicot, qui lui-même possède une connaissance empirique étendue sur les plantes médicinales issue d'une tradition familiale (Dijoux *et al.*, 2016).

Enfin, l'îlet des Salazes était un espace de vie qui a vu sa population disparaître pour rejoindre la ville où la vie y semblait plus aisée. Toutefois, la vie sur le site s'est perpétuée grâce au maintien d'une activité et au dynamisme lancé par l'association des Trois Salazes. L'îlet s'est donc vu « réactivé ». Conscient de l'importance culturelle que représentent les îlets au cœur du cirque de Cilaos, le Département a mis en place des programmes d'action de maintien et de valorisation de ces espaces sensibles et chargés d'histoire. Ainsi, et à l'occasion du lancement des « week-ends nature » au mois d'Octobre 2017, le Département a commandé une étude auprès du CAUE de La Réunion pour mettre en lumière les caractéristiques paysagères les plus significatives du site et proposer des actions de valorisation à mettre en place rapidement.

Pour conclure sur cette première partie, de nombreuses mutations se sont opérées dans le cirque de Cilaos aux cours du dernier siècle. D'un monde à part vivant en quasi totale autarcie, le cirque s'est relié au littoral et s'est ouvert au reste du monde. Le thermalisme a commencé à attirer de nombreux touristes dès le XIX^e siècle. Aujourd'hui, grâce à son artisanat, sa réputation de ville « où il fait bon vivre » et ses nombreuses offres sportives et notamment de randonnées, le cirque accueille de nombreux touristes en quête d'aventure et de dépaysement.

Les îlets représentent des paysages culturels. Ils ont pu être réinventés au fil de l'histoire. Certains se sont vu disparaître, d'autres se sont transformés en petits villages. L'îlet des Salazes a conservé son statut d'espace isolé. Propriété du Département, il a été réinventé pour s'adapter à l'offre touristique et à ces nouveaux usagers. Cet îlet devient ainsi le support de valorisation culturelle et écologique, de transmission du savoir et d'expérience de la vie « lointain ». L'objet de la suite de l'étude est de savoir comment utiliser un tel espace positionné en site naturel pour mettre en place des démarches de valorisation touristique.

II. Démarche et méthodologie pour une intervention sur le site isolé de l'îlet des Salazes

L'îlet des Salazes se situe sur le flanc des remparts à l'extrême Nord du cirque de Cilaos. À l'écart du fourmillement de la ville, cet îlet est isolé dans son cocon naturel. Qu'est-ce que cela signifie ? L'îlet est positionné au milieu d'un site où les actions et les influences des activités humaines sont peu perceptibles. Dans cet écosystème où le monde végétal et animal s'harmonisent autant que possible, les interventions humaines doivent être mesurées et respecter l'équilibre de ce monde vivant et minéral. Pour protéger ces équilibres fragiles, des systèmes réglementaires sont mis en place afin de limiter les interventions humaines.

L'îlet des Salazes représente également un patrimoine culturel à protéger. Ce site est témoin de l'histoire et de l'évolution du cirque. Marqueur d'une typologie d'habitat spécifique et d'un mode de vie à l'écart des « Bas », il fut habité, puis déserté. L'îlet a malgré tout su maintenir son existence grâce notamment aux actions de l'association des Trois Salazes. Aujourd'hui, le site vie au flux des randonneurs et se ré-active à la demande des visiteurs.

Fort de ce constat, le Département a su se saisir de l'importance que représente ce site pour le cirque de Cilaos et ses habitants. Souhaitant conforter sa vocation d'aire d'accueil et de loisirs et proposer une offre touristique attrayante, le Département s'est tourné auprès du CAUE pour la réalisation d'une étude de valorisation du site. L'*annexe II* confie la commande réalisée par le Département. Dans celle-ci, il est indiqué que « l'objet de l'intervention du CAUE est de faire les premières propositions d'aménagements, de matériaux et de valorisation du site, selon l'esprit : "Ambiance du Terroir Lontan" ». Il y est demandé d'identifier les différents espaces de vie et de les valoriser selon une cohérence identitaire, culturelle et environnementale. Les priorités mises en avant concernent : l'amélioration de la zone d'accueil matérialisée par la tisanerie ; la proposition d'aménagement de l'aire de bivouac et de réhabilitation du bâti existant et la valorisation de l'espace « ferme/potager pédagogique ». L'objectif de cette étude est aussi de trouver un moyen de rendre plus évidente la vocation « naturelle » du site et de faire comprendre aux visiteurs qu'ils entrent sur un « Espace Naturel Sensible » classé en « cœur habité » du Parc National.

Cette partie tiendra compte de la démarche du CAUE pour répondre à la commande du Département. Il s'agira d'y décrire les étapes et d'expliquer la méthodologie employée en équipe sur ce site particulier isolé en milieu naturel.

1) L'état des lieux des informations

a. Un patrimoine naturel protégé

Dans les hauteurs du cirque, l'îlet des Salazes est inséré dans une Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type II « Cilaos et vallée ». Il faut aussi noter que l'îlet des Salazes est encadré par une autre ZNIEFF, cette fois de type I : « Pentes Sud du Taïbit et des 3 Salazes - Cap Bouteille ». Cette dernière est caractérisée par les remparts abrupts de ravine sur lesquels se trouvent des forêts indigènes en secteur humide regroupant plusieurs formations végétales à différents étages. Ce site est également une zone de nidification d'oiseaux marins tels que le puffin de Baillon et le pétrel de Barau.

L'inventaire ZNIEFF ne relève pas de valeur réglementaire. C'est un état des lieux qui recense les milieux et les espèces spécifiques du site, parfois rares ou menacés. La ZNIEFF « Cilaos et vallée » regroupe une série de zones dégradées pouvant présenter ponctuellement un intérêt écologique important (Dijoux, et al., 2016). Dans cette ZNIEFF, malgré l'érosion active, « les remparts sont encore bien conservés et accueillent des reliquats de forêt mésotherme et semi-xérophile. On y trouve des ligneux rares et menacés ainsi que de nombreux oiseaux endémiques et deux des trois espèces de papillons protégés de l'île » (Barbin, 2015). Les activités humaines qui y sont recensées sont celles

de l'agriculture, la sylviculture, la chasse, le tourisme et les loisirs ainsi qu'un habitat dispersé et une gestion conservatoire. Les espèces animales recensées sur cette zone et particulièrement menacées sont deux papillons endémiques à La Réunion : la salamide d'Augustine et le papillon la Pâturage, ainsi que quatre espèces d'oiseaux également endémiques : l'hirondelle des Mascareignes, le busard de Maillard (plus connu sous le nom de papangue), le paille-en-queue et le fameux pétrel de Barau. Ce dernier a échappé à une triste disparition. Menacé par les espèces introduites comme le chat sauvage et par les effets de l'urbanisation, le pétrel de Barau ne niche qu'à deux lieux uniques sur l'île. Et ces deux lieux de nidification de haute importance se trouvent justement dans le cirque de Cilaos : sous l'apic du Grand-Bénare et dans les contre-forts du Piton des Neiges. Il faut aussi noter que ce petit oiseau marin est très sensible à la pollution lumineuse. Quand il se déplace la nuit, c'est guidé par la lumière de la lune qu'il atteint l'océan, alors autant dire qu'il n'est pas rare de trouver les jeunes oiseaux perdus en ville car attirés par la lumière qu'elle produit. Des corridors écologiques aériens ont été tracés et des politiques de protection ont été mises en place pour réduire l'impact de la lumière sur les populations de pétrel. Aux portes de ces hauts-lieux de nidification, l'îlet des Salazes fait parti de la continuité écologique répondant au besoin de migration. De manière plus large, l'îlet des Salazes est aussi défini comme réservoir de biodiversité du fait des nombreuses espèces d'intérêt qui y ont été recensées.

Depuis l'acquisition de l'îlet par le Département au début des années 2000, le site est classé en « Espace Naturel Sensible ». Les ENS ont une valeur réglementaire et s'appuie sur les articles du code de l'urbanisme dont l'article L142-1 qui définit : « *Afin de préserver la qualité des sites, des paysages, des milieux naturels et des champs naturels d'expansion des crues et d'assurer la sauvegarde des habitats naturels selon les principes posés à l'article L. 110, le département est compétent pour élaborer et mettre en œuvre une politique de protection, de gestion et d'ouverture au public des espaces naturels sensibles, boisés ou non.* » (LégiFrance, 2017)

La politique des ENS repose sur alors 3 objectifs généraux (Département de la Réunion, 2017) :

1. la protection et la valorisation du patrimoine naturel présentant une valeur patrimoniale sur le plan écologique ou paysager
2. l'ouverture au public des sites pour permettre une appropriation de ce patrimoine par le plus grand nombre
3. la préservation de l'environnement au service de l'insertion des publics en difficulté

Ainsi, les terrains acquis par le Département doivent être aménagés pour être ouverts au grand public. Cet aménagement doit toutefois être compatible avec la sauvegarde des sites, des paysages et des milieux naturels.

Créé en mars 2007, le Parc National de La Réunion mène des actions en faveur de la préservation et de la valorisation des Hauts de l'île. 17 communes sur les 24 de l'île ont déjà adhéré à la Charte du Parc. Cette charte est un projet de territoire qui valorise les patrimoines naturel, culturel et paysager du territoire et vise le juste équilibre entre protection et développement (Les Parcs Nationaux de France, 2017).

L'îlet des Salazes se voit quant à lui inséré dans le cœur même du Parc. De la même façon que les îlets du cirque de Mafate, il prend alors le statut particulier de « Cœur habité » dans le périmètre d'application de l'article 19 du projet de décret de création. « *Le classement de zones habitées en cœur de Parc est une reconnaissance du grand intérêt du paysage culturel né de leur peuplement. Il témoigne aussi d'une volonté d'accompagner leur développement, pour en préserver l'identité.* » (Mission de Création du Parc National de La Réunion, 2006 b).

Depuis 2010, la totalité du cœur du Parc est inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco. Ainsi, les « Pitons, Cirques et Remparts de La Réunion » portent un label de portée internationale qui confirme la valeur universelle exceptionnelle des Hauts de l'île. L'îlet des Salazes appartient dorénavant au patrimoine de l'Humanité.

René Robert écrit en 2011 que l'inscription d'une partie des Hauts de La Réunion sur la liste des Biens du Patrimoine Mondial de l'UNESCO a révélé au monde et à beaucoup de Réunionnais une grande

partie des caractères exceptionnels de la Nature de cette île. Il confie une remarque très juste de la notion de patrimoine naturel : « *Un patrimoine est ce que les parents veulent laisser en héritage à leurs enfants. Le patrimoine naturel a une valeur collective : c'est la société d'aujourd'hui qui devrait l'offrir aux nouvelles générations.* »

b. Un patrimoine culturel à transmettre

La première partie a su expliquer en quoi la conformation typique en îlet le définissait comme patrimoine culturel. C'est ainsi un territoire palimpseste où les événements historiques successifs ont su réinventer les usages et l'appropriation du site par les habitants et autres usagers.

Dans son article de 2008, Christian Germanaz parle de l'îlet comme un « véritable jardin suspendu ». Cet héritage du patrimoine végétal constitue un élément de haute importance dans l'histoire de l'îlet des Salazes. Albert Gimalac a été également évoqué dans le rapide historique de l'îlet. Originaire de l'Aveyron, le « frère Gim » a remarqué la douceur du climat cilaosien. Dans les années 70, il a profité du micro-climat de l'îlet des Salazes pour planter sur le site de nombreuses espèces exotiques à La Réunion. Ainsi, aulnes, chênes, châtaigniers, peupliers, saules et de nombreuses autres essences à feuilles caduques ont pu être utiles pour enrichir le sol en hiver. Il a également planté et greffé de nombreux fruitiers tels que des pommiers, pruniers, pêchers, abricotiers, cognassiers, noyers, citronnier, orangers, figuiers, etc... pour se régaler de leurs fruits et confectionner cidre, confitures ou autres produits artisanaux. En plus du potager et du jardin de roses, il a aussi perpétué un jardin de plantes aromatiques et médicinales. Il faut noter que les plantes tisanières ont une valeur particulièrement importante à La Réunion. Le savoir des tisaniers se transmettait à chaque génération. Dans cette nature si présente, il fallait savoir se débrouiller, et à chaque maux, une plante. Frère Gim aurait lui-même appris ses connaissances sur les plantes tisanières de Pascal Hoarau, le gestionnaire de l'îlet Chicot (Hoarau-Joly I., com.pers., 2017). Naturellement, cet héritage a évolué jusqu'à la création d'une tisanerie à l'entrée de l'îlet pour proposer des boissons dynamisantes ou relaxantes aux randonneurs qui pratiquent le sentier.

En 2016, le Conservatoire Botanique National de Mascarin a réalisé un inventaire du patrimoine floristique présent sur l'îlet. Cette expertise est un socle de renseignements utile pour la mise en valeur éco-touristique de l'ENS. Cet inventaire pourrait en effet s'adapter à une offre de découverte de l'îlet selon différentes thématiques (Dijoux *et al.*, 2016).

c. La gestion de l'ENS

L'association des Trois Salazes est une association familiale née en 1998 de l'idée du frère Gim de vendre de la tisane sur l'îlet. Aujourd'hui sous la présidence de Nathalie Hoarau, elle assure en plus de la vente de tisanes et autres produits, la visite du site sur demande, l'entretien de l'îlet et la gestion de l'offre d'hébergement. L'offre d'hébergement se définit aujourd'hui par une aire de bivouac avec un espace sanitaire composé de toilettes et d'une douche connectée à l'eau de source. Les visiteurs peuvent aussi profiter de l'offre de repas créoles au feu de bois et manger avec la gestionnaire dans la cuisine au coin du feu. C'est d'ailleurs l'occasion de profiter de soirées animées et en musique avec les membres de l'association.

Pour l'aider dans la gestion du site, Nathalie Hoarau a lancé des « week-ends » bénévoles pour permettre à des volontaires de profiter de cette ambiance authentique en pleine nature en échange d'une aide notamment pour le défrichage de plantes invasives qui nuisent à la qualité du site. Le site est en effet menacé par l'invasion 2 espèces exotiques envahissantes (EEE) principales. Il s'agit de la liane rouge (*Polygonum chinense* ou renouée) et des plantations d'acacia noirs (*Acacia mearnsii*).

Un plan de gestion de l'ENS de l'îlet des Salazes et de l'îlet Chicot réalisé en 2007 par l'Agence de l'Océan Indien Biotope propose un programme d'action de la lutte contre ces EEE. Ce plan propose de nombreuses actions bien détaillées sur cinq volets, assurant une gestion fine et complète du site : le volet organisationnel, patrimonial (culturel et paysager), milieux naturel, agricole et éducation –

animation. Suivant les concepts de développement durable dans les propositions d'actions, les objectifs sont aussi la sensibilisation du public et l'éducation à l'Environnement (Biotope, 2007). Dans un tel contexte de milieu dit « naturel », il paraît évident que l'îlet des Salazes se tourne vers une offre de tourisme durable ou encore « écotouristique ».

Ce sont des termes au goût du jour, mais il semble important de rappeler que le « tourisme durable » est né en 1988, à la suite du rapport Brundtland de 1987 sur le développement durable. Ce rapport faisait suite à une réelle prise de conscience sur l'impact social et culturel du tourisme. Selon l'Organisation mondiale du tourisme : « *le développement touristique doit reposer sur des critères de durabilité ; il doit être supportable à long terme sur le plan écologique, viable sur le plan économique et équitable sur le plan éthique et social pour les populations locales* ».

L'écotourisme « trouve ses fondements dans le contact avec la nature et les cultures traditionnelles. Il s'inscrit dans le droit fil du tourisme durable en incluant également la protection des zones naturelles ».

Ces types de découvertes s'effectuent dans le plus grand respect de la nature et des hommes et proposent aux visiteurs une interprétation du patrimoine naturel et culturel (Blais *et al.*, 2008).

Finalement, l'îlet des Salazes est un îlet « atypique » aux ambiances diverses. Il offre un paysage à la fois naturel, jardiné et agricole, et met en évidence des signes d'une occupation humaine ancienne. Ce site constitue en fin de compte une « vitrine du Parc national en tant que 'zone habitée' », gérée par une association dont la présence permet de maintenir la qualité du site et de développer des activités d'ordre écotouristiques (Biotope, 2007).

2) La récolte d'informations sensibles sur site

C'est en équipe que le CAUE a souhaité répondre à la commande du Département. Il est en effet toujours plus intéressant de construire une réflexion à plusieurs, grâce à l'échange des points de vue et des ressentis. C'est une manœuvre constructive à la fois pour les données de l'étude et pour chaque participant qui apprend de l'expérience des autres. Effectivement, ce point est d'une grande importance pour la progression personnelle. Savoir travailler en équipe est donc un atout évident. Autre fait important pour répondre à une commande : se rendre sur le terrain. Il ne faut pas négliger cette étape. C'est l'occasion de récolter le maximum d'informations. Si possible, y retourner plusieurs fois pour corriger la première analyse, observer sous un autre point de vue ou tout simplement à une autre période de l'année qui pourrait radicalement transformer la première impression. Ainsi, le paysagiste Clément Aquilina, accompagné de sa collègue architecte Emmanuelle Payet et de ses deux stagiaires paysagistes Lucas Protin et moi-même, s'est rendu sur le terrain avec un objectif en tête : l'imprégnation du site.

a. La méthode employée

Le site des Salazes étant isolé, pénible d'accès et quelque peu éloigné des bureaux du CAUE localisés à St Denis, la sortie terrain doit être optimisée. Il n'est pas question de s'y rendre tous les jours pour quelques heures de temps. Alors une première virée s'est réalisée sur deux jours complets et une nuit sur site. Une seconde sortie d'ajustement des informations a été renouvelée par les deux stagiaires sur une journée supplémentaire.

C'est bien équipé qu'il faut se rendre sur le terrain. Premièrement, un état d'esprit sain et serein : il faut être prêt à lire à travers le paysage et comprendre l'évolution ainsi que le fonctionnement d'un site inconnu. Deuxièmement, être muni de vêtements chauds : le froid peut ruiner une sortie terrain, cette remarque paraît futile, mais elle porte toute son importance ! Enfin, il faut prévoir l'équipement de base du paysagiste (*ou de l'architecte...*), à savoir : quelques cartes du site pour la forme, et surtout l'appareil photo, le carnet à dessin, des crayons, feutres et aquarelles. En effet, comme le précise Patricia Grondin dans son mémoire en 1997, « *le concept de paysage s'appuie sur une analyse visuelle*

de l'espace. La représentation est donc nécessaire, donnant une réalité à l'image. »

Le carnet à dessin est un outil indispensable. Il permet de récolter des informations de différentes natures puisqu'on y dépose un croquis sur une page, une esquisse sur l'autre ou le tableau d'une scène parfaitement réaliste si le temps le permet... Ces pages permettent surtout d'annoter toutes ses impressions, de libérer son imagination poétique en quelques lignes ou encore de récolter les témoignages des personnes rencontrées sur le site. Il ne faut pas négliger ses ressentis et premières impressions, il est donc important de les écrire sinon ceux-ci seront vite oubliés et sont pourtant d'une importance déconcertante.

L'appareil photo est le deuxième instrument indispensable. Il permet de restituer le plus justement possible un fragment d'espace, un moment précis. Toutefois, les deux outils sont complémentaires car la photographie sera chargée d'informations qui pourront parfois polluer la lecture du paysage. Le croquis va quant à lui s'attacher aux éléments les plus importants d'après le ressenti de l'observateur et engendrer un message facile à comprendre.

La lecture du paysage fait appel à la vision sensible de l'observateur. Elle relève donc du subjectif. Il n'existe pas qu'une seule lecture du paysage, mais bien plusieurs. La photographie pourra donc, dans certains cas, restituer le contenu scientifique d'un paysage.

Pour bien comprendre le fonctionnement d'un site, il est aussi nécessaire de rencontrer les personnes qui le pratiquent. La récolte de témoignages en devient une phase incontournable et permet de révéler les perceptions d'une catégorie d'acteurs du paysage. Sur le site des Salazes, la sortie terrain a permis de rencontrer la gestionnaire, son mari, ses enfants dont certains sont membres de l'association et les bénévoles présents. Ils nous ont accueillis et livré leur perception du site. L'îlet est la matérialisation d'un lieu de vie idéal à leurs yeux.

b. Bilan personnel sur la sortie terrain

Je dresserais pour conclure sur cette partie un bilan personnel de ce que j'ai pu retirer comme éléments importants à prendre en considération pour réaliser l'étude.

Tout d'abord, je confirme la sensation d'arriver sur un site isolé, à l'écart de la société et du monde de consommation d'en bas. Nous nous retrouvons nichés dans un îlot de nature joliment aménagé où la notion du temps se perd facilement.

L'arrivée à la tisanerie après quarante minutes de montée sur le sentier de randonnée a un goût particulier. On y rencontre des groupes de randonneurs en tout genre qui échangent leurs anecdotes sur les sentiers de randonnée qu'ils viennent d'emprunter. La bonne humeur y est toujours présente et l'ambiance musicale parfois au rendez-vous.

Si nous osons nous engager un peu plus loin sur les sentiers qui s'ouvrent sur l'ENS et indiqués par des petits panneaux en bois, nous pouvons atteindre en quelques minutes, en passant à travers les anciens vergers, un site d'une démesure saisissante. Du moins, l'effet sera présent à une heure où les nuages ne cachent pas la magie du spectacle. Nous arrivons en effet au point de vue du « Bord St Pierre ». Belvédère fantastique qui offre sous nos pieds un panorama de l'ensemble du cirque de Cilaos. Les reliefs se dessinent, et nous ressentons la monumentalité des remparts qui nous encerclent (*Figure 4*). Nous sommes en fin de compte tout petit face à cette nature magistrale.

Le climat m'a aussi marquée. Et ce facteur peut être perturbant pour un réunionnais habitué à la chaleur de la côte ouest. Comme le dit Christian Germanaz (2009), il y a dans certains îlets « *des caractéristiques climatiques qui, par moments, peuvent couper toute relation avec le littoral* ». Dans ces hauteurs, le temps est imprévisible et le jour peut très vite être contrarié par l'arrivée des nuages. Déjà en début d'après-midi, parfois en fin de matinée, la brume descend des monts et pitons, coule le long des remparts et nous englobe dans une atmosphère fraîche, humide et mystérieuse. Le champ de vision devient limité et le paysage nappé d'un voile blanchâtre. Le site change complètement d'ambiance. D'ailleurs, l'îlet des Salazes est d'autant plus particulier qu'il offre une impression de dépaysement. Les métropolitains ont soudain la sensation de retrouver un petit bout de chez eux alors

que les réunionnais auront l'impression d'avoir fait un voyage dans une contrée exotique fort éloignée. Cela est lié à toutes ses essences végétales introduites dans les années 70. Sur l'îlet des Salazes, il y a presque quatre saisons. Et nous l'avons découvert en automne, avec les feuillages teintés d'une couleur ocre à orangée. Dépaysement assuré au cœur d'une île tropicale !

Les espaces de l'îlet semblent bien mesurés. Nous nous perdons un peu dans le dédale de sentiers, mais cela donne un goût d'aventure. Nous découvrons des petites cases en bardeaux recouverte de tôle ondulée. Avec sa terrasse abrité, l'espace cuisine est charmant et accueillant. Nous y rejoignons la famille de Nathalie, la gestionnaire du site, et les bénévoles pour partager un repas typique auprès du feu. Le foyer est un bon moyen pour réunir et invite à une ambiance chaleureuse et intimiste. Le soir, c'est même une ambiance festive que nous partageons tous ensemble autour des nombreux instruments et le répertoire de musiques maloya.

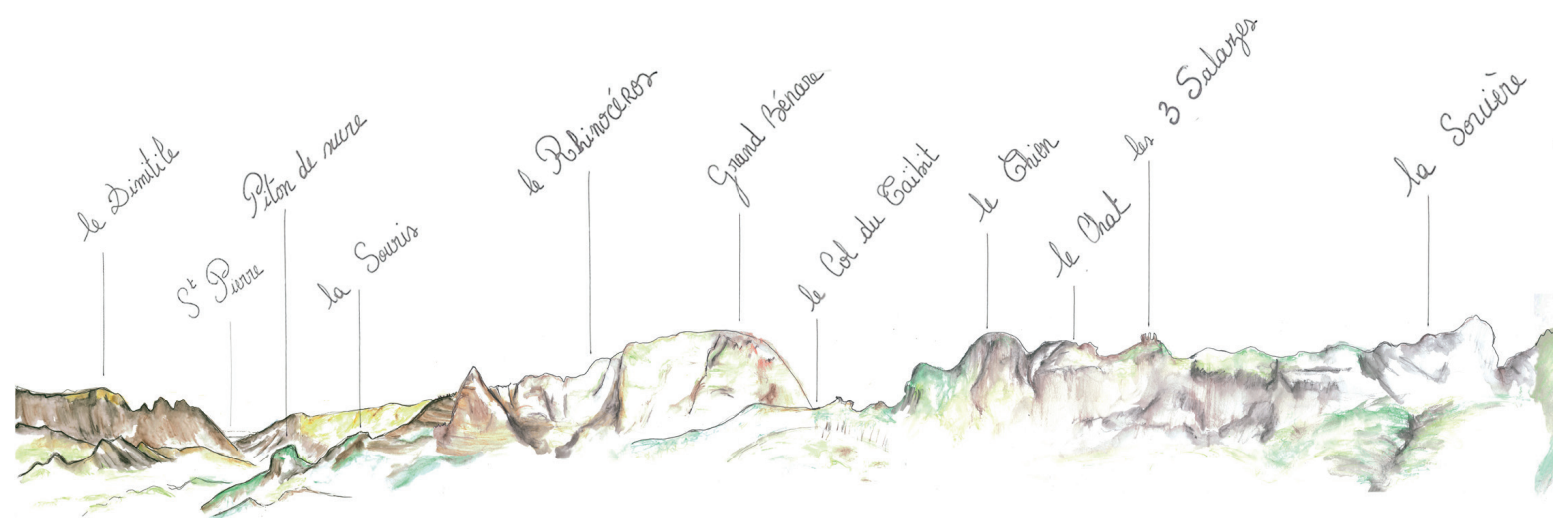
Nous faisons partager nos croquis et esquisses réalisés au cours de la journée et sommes ravis d'apercevoir l'enchantement dans les yeux des observateurs. Nous comprenons que nous avons réussi à capter l'ambiance du site et avons su la retransmettre à travers ces dessins.

Sur cet îlet, nous avons finalement rencontré des personnes reliées à cette terre, dont le mode de vie semble d'une simplicité déconcertante, et pourtant si approprié. Ils portent une valeur spirituelle à ces lieux chargés d'histoire et respectent leurs « ancêtres ». Cette valeur spirituelle à laquelle nous ne sommes pas tous sensibles, impose malgré tout le respect.

Enrichis par cette expérience unique, chacun des membres de l'équipe a fait sa propre expérience du site. Nous ne retiendrons forcément pas les mêmes informations, mais nous entendons tous sur la même conclusion. Ce site fonctionne déjà très bien et peu de choses sont à améliorer. L'important n'est pas « d'aménager » le site, il est surtout de l'animer. Nous avons compris de ce site que l'important est de faire vivre aux visiteurs une expérience unique où ils pourront se déconnecter un instant de toutes leurs préoccupations et passer un moment dans les bras de la nature, à la découverte de l'art de vivre créole.

Ainsi, plutôt que de nous orienter vers une politique purement « aménagiste » du site, c'est vers le concept de « l'interprétation » des paysages que nous nous sommes tournés. Au vue de la commande initialement adressée au CAUE, il a été nécessaire de réaliser des premiers ajustements.

Figure 5 : Panorama à 360° offert sur le relief depuis le point de vue du Bord St Pierre, îlet des Salazes, Zerroug V, 2017



3) Les premiers enjeux de la commande

La démarche que nous avons entreprise sur le site d'étude nous a naturellement conduits vers une réponse orientée sur l'interprétation des paysages et du patrimoine naturel et culturel.

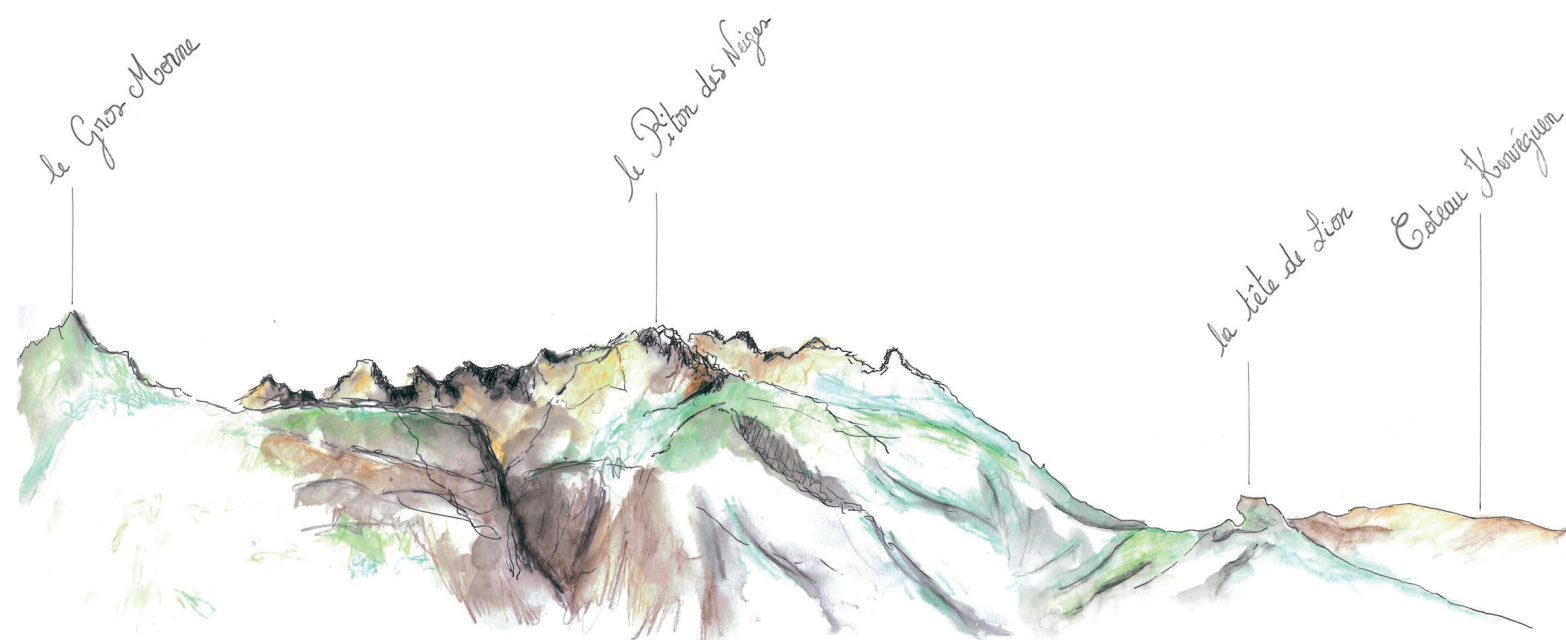
L'enjeu pour l'équipe était alors de sensibiliser le Département sur cette notion et de lui faire prendre conscience « qu'aménager » serait « gâcher » le site. Une vision trop « aménagiste » ne coïncide pas forcément avec la valorisation d'un site en contexte naturel.

Pour faire passer ce message, la réponse du CAUE s'est matérialisée sous la forme d'un carnet de voyage permettant de dresser un tableau de l'existant, de mettre en valeur ce qui fonctionne et de proposer des orientations d'amélioration. L'équipe du CAUE a ainsi enfilé son manteau de médiateur.

La volonté du Département semble de faire découvrir ce site « pilote » à un maximum de personnes. Il ne faut pas pour autant le détériorer et il en devient important de maîtriser sa fréquentation. C'est justement ce que Prats et Thibault tiennent à faire remarquer : « la problématique du développement touristique se pose en terme de « durabilité ». La survie d'un site est menacée par la fréquentation et par les aménagements qu'il génère. Peut-on atteindre un équilibre entre préservation et fréquentation ? » Ils expliquent alors qu'il faut d'abord comprendre « l'esprit du lieu » pour pouvoir dicter le choix de la capacité d'accueil.

Le second enjeu est celui de ne pas tomber dans le piège de la banalisation du site, voire de la perte d'identité. Quelle tristesse serait de retrouver si haut dans les montagnes, si loin dans le fond d'un cirque, les mêmes aménagements que l'entrée d'un bois ou d'un parc fréquenté de la ville d'Angers, par exemple.

Sur le site des Salazes, c'est l'implantation de panneaux explicatifs à tout bout de champ et la multiplication de la signalétique qui conduirait à une banalisation, voire à une perte d'identité. Ce type d'aménagement a un impact sur le paysage et sur la découverte du site par les visiteurs. Monopoliser l'intention des visiteurs sur un trop-plein d'informations pourrait tout simplement modifier leur première impression du site. Trop guidés, ils ne pourraient plus faire leur « propre expérience » du site et même s'éloigner complètement de « l'esprit des lieux ».



Enfin, il paraît intéressant de se pencher sur les attentes du public vis-à-vis du site. Ces attentes peuvent être cernées au moyen d'enquêtes. Toutefois, il faut bien noter cette citation tirée d'un congrès réalisé en 2016 et organisé autour de l'interprétation des PNR : « Méfiez-vous de la dictature de la demande et travaillez sur la singularité de l'offre » (Aquilina C., com.pers., 2017). Il est important ici d'adapter sa réponse au site et de faire du « sur-mesure » tout en respectant l'échelle du projet.

Pour conclure sur cette seconde partie, le Département dispose d'Espaces Naturels Sensibles dont les richesses naturelles et culturelles doivent être accessibles et portées à la connaissance du public. L'ouverture de ces espaces nécessite en conséquence des aménagements pour l'accueil et une valorisation du patrimoine. La réponse à apporter doit toutefois veiller à préserver ces sites en contexte naturel de la banalisation des paysages. Pour cela, il faudra, par exemple, éviter d'employer des aménagements trop conformistes tels que des assises associées à des panneaux d'information déposés à chaque intersection de sentier. L'équipe du CAUE en charge de l'étude de valorisation de l'îlet des Salazes propose de miser sur le concept de l'interprétation des paysages. L'étude délivrée au Département sous la forme d'un carnet de voyage a tenté de retransmettre un petit aperçu de « l'esprit du lieu ». Les aménagements utiles et nécessaires devront être intégrés en respectant cet esprit autant que possible.

III. Perspectives & propositions : respecter l'esprit des lieux

Dans cette dernière partie, après avoir plus précisément explicité les notions d'interprétation ou encore « d'esprit du lieu », nous nous pencherons sur les propositions réalisées par le CAUE dans le cadre de l'étude de l'îlet des Salazes. Ce sera aussi l'occasion d'ouvrir la fenêtre des perspectives pouvant être instaurées à court ou moyen terme dans le cadre de l'animation de ce lieu de vie, d'accueil et de loisirs.

1) Quelle philosophie adopter ?

Pour répondre à l'étude commandée par le Département, l'équipe du CAUE s'est particulièrement penchée sur la notion de la sensibilité paysagère. L'analyse sensible commence par ce que je décrirais comme une sorte d'imprégnation de l'espace et de tous les éléments qui nous environnent. En plus des perceptions physiques et visuelles, il faut aussi tenter de « *saisir le contexte d'origine, en étant sensible aux motivations des ancêtres qui ont bâti le lieu, en se laissant interpeller par les gens qui y ont vécu et qui y vivent encore, pour comprendre ce qui était et respecter l'héritage, sans empêcher une adaptation à la vie contemporaine* » (Dufour & Hamel, 2008). Cette citation décrit très bien les intentions de l'équipe du CAUE. Ce travail d'analyse sensible permettra peut-être de capter, voire de comprendre, « l'esprit du lieu ».

a. L'esprit du lieu

L'esprit des lieux est de plus en plus recherché dans les politiques de gestion de sites. Anne Vourc'h, la directrice du réseau des Grands Sites de France, explique que « *les valeurs du patrimoine et "l'esprit des lieux" doivent être et rester au cœur des préoccupations et des projets de mise en valeur* ». De nombreuses assemblées internationales et symposiums scientifiques ont tenté de définir cet « *esprit du lieu* ». Pour Dufour et Hamel, c'est un « *souffle vital* » qui exprime l'identité singulière d'un espace. Prats et Thibault le décrivent comme « *l'âme du site* », « *sa raison d'être* ».

Dans la culture occidentale, le génie des lieux ou *Genius loci*, symbolise dans l'Antiquité romaine, l'être spirituel des choses ainsi que des personnes ayant pour fonction essentielle de les conserver en existence. Cette idée d'esprits capables d'animer des lieux n'est pas propre à la civilisation occidentale, elle est aussi très répandue dans les sociétés africaines et amérindiennes (Turgeon, 2008). Cette pratique de l'esprit des lieux a beaucoup évolué, elle s'est laïcisée. « *Désormais, le génie du lieu sert à désigner l'harmonie entre des facteurs très divers – géographiques, historiques, sociaux et surtout esthétiques – pour parvenir à un bon aménagement urbain, qui soit à l'échelle de l'homme* » (Turgeon, 2008). Les aménageurs du territoire l'ont désormais en leurs mains et « *toute gestion de site repose sur son identification et la valorisation même de celle-ci. A contrario, la perte d'identité, la banalisation et la surfréquentation signent l'arrêt de mort d'un site* » (Prats & Thibault, 2003). Entre matériel et immatériel, physique et spirituel, cet esprit des lieux produit « *du sens, de la valeur, de l'émotion et du mystère* ». Enfin, cet esprit du lieu se transmet. Cette transmission est essentielle pour sa sauvegarde. « *Ainsi, le lieu peut être réapproprié et son esprit transformé plusieurs fois au cours de son existence* » (Turgeon, 2008).

L'esprit des lieux est unique : il est propre à un lieu. C'est cette unicité que l'on veut mettre en valeur à l'encontre de la "banalisation" à laquelle le condamnerait forcément une mise en tourisme indifférente à l'esprit des lieux (Prats & Thibault, 2003).

« *Rechercher l'esprit du lieu, c'est chercher à atteindre quelque chose qui est au-delà de la matérialité d'un site, un immatériel qui met en contact avec le passé, avec les ancêtres, mais aussi avec les générations à venir, et peut-être plus encore avec nous-mêmes. Pour que cette rencontre soit possible, un élément semble essentiel, et trop souvent oublié : le silence.* » (Dufour & Hamel, 2008)

Dufour et Hamel écrivent encore qu'une attention particulière doit être donnée à l'importance de garder

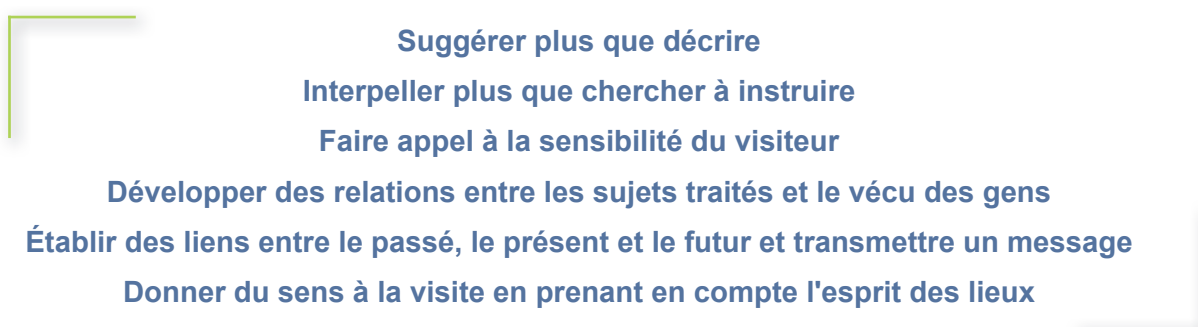
« un noyau de silence », d'une part pour préserver l'esprit du lieu, d'autre part, pour rendre possible sa rencontre. Les projets de développement proposent des aménagements, des transformations et parfois des « remplissages de zones de silence ». Il faut veiller à ne pas atteindre des excès dans une volonté de diffusion et de valorisation du patrimoine : « *La prolifération de panneaux d'interprétation, de plaques commémoratives, de fresques historiques, d'audio baladeurs, si elle peut participer à une éducation au patrimoine et à l'histoire, peut aussi, trop souvent, distraire, voire empêcher la rencontre avec l'esprit du lieu* » (Dufour & Hamel, 2008). A force de vouloir trop interpréter, expliquer ou illuminer, certains aménagements créent du bruit. Néanmoins, le silence est d'or. Il faut aussi laisser une place à l'imaginaire et éviter la surabondance d'informations pour éviter la dispersion de l'intérêt du visiteur (Dufour & Hamel, 2008). C'est d'ailleurs ce que Freeman Tilden soulignait déjà en 1967, dans ces théories sur l'interprétation du patrimoine.

b. L'interprétation du patrimoine

Le patrimoine est le bien commun de tous. Il permet de révéler l'identité d'un territoire aussi bien sur ses aspects naturels qu'humains. Des moyens peuvent être mis en place pour le transmettre et le rendre accessible (Blais & Sicre, 2007).

L'interprétation est une approche sensible du territoire. Ce concept est né à partir de 1967, au cœur du service des Parcs Nationaux des États-Unis. Freeman Tilden définit l'interprétation comme « *...l'art de révéler, à tous les visiteurs qui le souhaitent, quelque chose de l'ordre de la beauté et de l'émerveillement.* » C'est donc l'art d'aider les gens à apprécier quelque chose que l'on estime remarquable et de partager l'enthousiasme que l'on ressent pour un endroit (Carter, 2005). Elle a pour objectif de faire comprendre un territoire, d'en révéler ses richesses et ses enjeux, en suscitant l'émotion. « *Les lieux à découvrir sont mis en scène au travers de scénarios, ce qui permet une rencontre directe, forte et vivante entre un visiteur, un site et les éléments de son patrimoine naturel, culturel, humain, bâti ou paysager* » (Blais & Sicre, 2007). L'interprétation peut prendre différentes formes telles qu'une promenade ou une visite guidée, des brochures, des panneaux explicatifs ou même une série d'événements artistiques. Dans tous les cas, il est nécessaire de laisser les gens voir et expérimenter le site par eux-mêmes (Carter, 2005).

Freeman Tilden annonce six principes fondamentaux à respecter. Interpréter c'est :



« *L'interprétation est ainsi au service d'un message qui doit révéler les enjeux du territoire pour que celui-ci soit le support d'un développement durable. Ce choix passe par la compréhension des lieux et des gens et par le respect de tous les faits de vie qui identifient le territoire* » (Blais & Sicre, 2007).

Il faut toutefois veiller à faire la différence entre l'interprétation et l'information. « *Informé, c'est énoncer des faits. Interpréter consiste à provoquer la réflexion* ». Aussi, l'installation de panneaux explicatifs n'est pas une finalité en soi (Carter, 2005).

Dans le « Schéma d'Interprétation et de Valorisation Ecotouristique : Le volcan, cœur du monde, cœur des hommes » développé par l'ONF, Blais et Sicre proposent une méthode pour mettre en place un

plan d'interprétation sur un site. Il faut pour cela : **identifier** les ressources patrimoniales, **apprécier** la valeur des lieux, **écouter** les attentes, **ajuster** les flux à la sensibilisation des lieux, **construire** des scénarios de découverte, **mettre en scène** le territoire, **établir des règles** de gestion et évaluer la pertinence de l'offre.

Il faut aussi, pour chaque site, s'interroger sur sa capacité d'accueil et mettre en place une politique de gestion des flux dictée par l'esprit du lieu (Prats & Thibault, 2003 ; Vourc'h, 2010). Ce que recherchent les visiteurs d'aujourd'hui, ce sont des expériences uniques, des rencontres. « *Ils veulent vivre une expérience dépaysante, intéressante et enrichissante, mais dans la détente et le partage* » (Vourc'h A., 2010).

c. Appliquer ces concepts à l'îlet des Salazes

L'îlet des Salazes est bien un endroit approprié pour faire vivre à ses visiteurs une expérience unique. Des éléments seront donc recherchés pour mettre en place une interprétation des patrimoines tout en gardant en tête qu'il est important que chacun puisse y faire « **Sa** » propre expérience. Les concepts cités ci-dessus nous indiquent qu'il faut modérer les informations à partager. En dire trop pourrait perdre le visiteur, et surtout le déconnecter de l'ambiance du site. Les panneaux d'informations ne doivent pas être utilisés sous le moindre prétexte. C'est pourquoi nous souhaitons préserver le point de vue du « Bord St Pierre » ou la stèle commémorant le frère Gim d'un tel aménagement. Si nécessaire, l'entrée de l'îlet au niveau de la tisanerie pourra néanmoins profiter de cet outil, notamment pour renseigner au visiteur l'accès public à un ENS. Il faut garder à l'esprit le plaisir qu'il y a à découvrir un endroit en ayant l'impression d'être le premier à en fouler le sol.

L'îlet est un patrimoine qui a été transmis entre les mains de différentes personnes au cours du temps. Il a suivi une évolution, il s'est vu réapproprié par les personnes qui l'ont pratiqué et même réinterprété. Sans conteste, l'esprit des lieux est bien présent, mais il a lui-même suivi une évolution du fait des nouvelles configurations paysagères et sociales de ce micro-territoire.

Des traces du passé sont encore présentes sur le site telles que les nombreux murets de pierres sèches signalant les anciennes terrasses de cultures ou encore l'emplacement d'anciennes fondations. Comme le disent si bien Dufour et Hamel : « *la présence de ceux qui sont passés avant nous peut se marquer autrement que par la reconstruction d'un bâtiment ou par un panneau d'interprétation : des empreintes, des traces peuvent évoquer avec sensibilité la mémoire du passé, et laisser place à l'imaginaire, en suggérant une présence absente.* » Il vaut mieux suggérer plus que décrire. Certains équipements pourront être reconstruits et remis en état de fonctionnement tels que l'ancien alambic, d'autres empreintes du passé pourront se laisser découvrir et susciter l'inspiration des visiteurs.

2) Quelques éléments de propositions

Le message qu'a donc souhaité transmettre l'équipe du CAUE au Département est principalement celui de consolider l'existant par des aménagements discrets et raisonnés.

Différents points vont être présentés dans cette partie pour avoir un aperçu global des interventions proposées par l'équipe.

a. La mise en valeur de sentiers de découverte

Patricia Grondin explique en 1997 que la randonnée est intimement liée au paysage, qu'il soit remarquable (l'ascension du Piton des Neiges ou de la Fournaise par exemple), caractéristique (avec les nombreux sentiers botaniques) ou mis en scène par des panoramas. Le cirque de Cilaos compterait plus de 100 km de sentiers balisés et entretenus par l'ONF. Cela représente un dixième des parcours disponibles sur l'ensemble de l'île (Grondin, 1997). La randonnée est d'ailleurs la principale motivation rendant possible la découverte de l'îlet des Salazes. Étant accessible uniquement depuis le sentier du GR1, il permet de faire une halte bien appréciable pour les marcheurs (et parfois les traileurs) débutant ou achevant l'ascension du Col du Taïbit.

Il ne faut pas croire pour autant, que l'îlet des Salazes ne se résume qu'à la petite tisanerie qui propose des boissons chaudes pour 1€. C'est d'ailleurs ce que condamne le Département. En effet, l'entrée du site n'invite pas les non-initiés à s'aventurer plus loin, ayant la sensation d'entrer sur un espace privé. Le souhait est ici de rendre plus lisible l'ouverture publique de l'ENS et de renseigner aux visiteurs l'offre de parcours disponibles.

Pour cela, le CAUE propose d'insérer la carte du site et de ses sentiers directement sur le comptoir de la tisanerie (Figure 6). Cette astuce invitera davantage à l'échange entre les curieux et les membres de l'association des Trois Salazes.



Figure 6 : Proposition d'intégration du plan du site directement sur le comptoir de la tisanerie. Photo : îlet des Salazes, Zerroug V., 2017. Dessin : îlet des Salazes, Protin L., 2017

Intégration d'une carte du site sur le comptoir

Sur cette carte, les visiteurs découvriront qu'ils ont accès à un point de vue situé à quelques minutes seulement du point tisanerie, qu'ils pourront traverser un « verger rocailleux », sentir le parfum des roses, et apprendre le nom de quelques plantes médicinales en fermant leur boucle par le « jardin fleuri de Gentil » (Figure 8).

Un second parcours peut les amener à un espace cuisine en passant par une aire de bivouac. Ce constat pourra peut-être éveiller l'intérêt de certains randonneurs projetant de réaliser des parcours en itinérance ou tout simplement souhaitant découvrir une expérience nouvelle.

L'autre constat du Département est celui de la multiplication de chemins formels et informels sur l'îlet donnant aux visiteurs la sensation d'être perdu. Pour répondre à ce problème, le CAUE propose en premier lieu de fermer l'ancienne entrée du site qui s'ouvre encore aujourd'hui sur le GR. Cela permettra de gagner de la lisibilité. Les sentiers devront ensuite être hiérarchisés. C'est-à-dire que les chemins que peuvent emprunter les visiteurs seront éclaircis, si nécessaire élargis et bordés (Figure 7). Quelques petits panneaux de bois pourront ponctuellement donner les directions aux intersections clés. L'annexe III en présente la position.

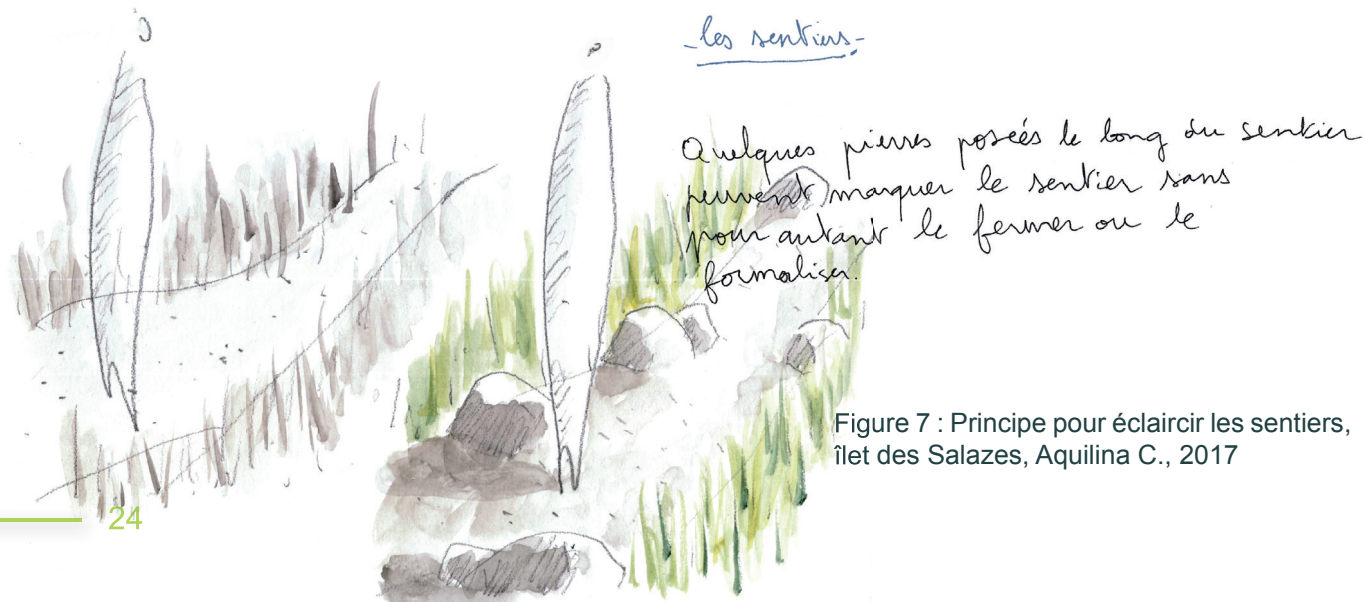


Figure 7 : Principe pour éclaircir les sentiers, îlet des Salazes, Aquilina C., 2017

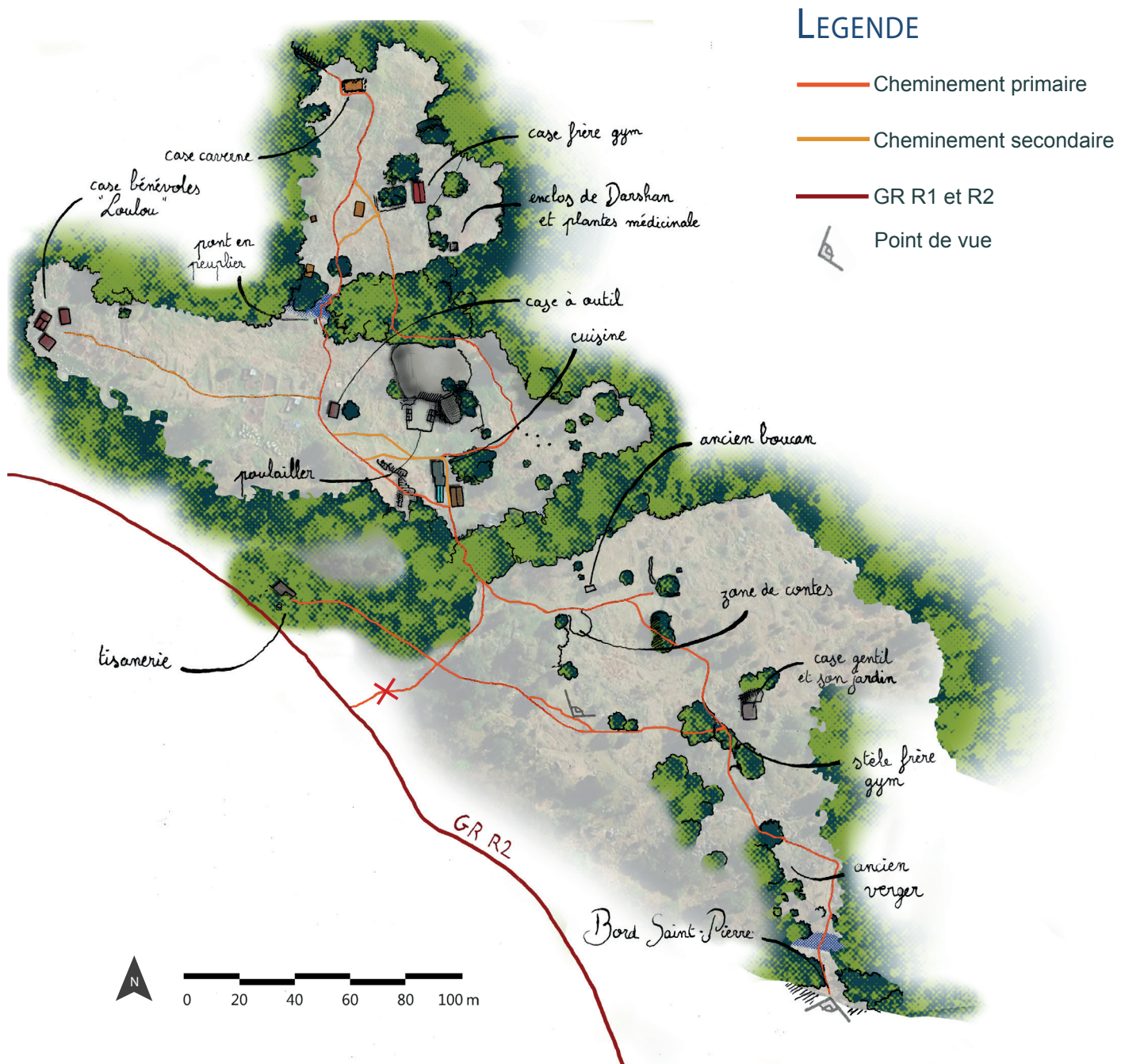


Figure 8 : Plan de l'îlet des Salazes, CAUE de La Réunion, St Denis, 2017

b. Faire vivre l'histoire

L'équipe de travail a tenu à faire remarquer que l'usage multiplié de panneaux explicatifs est coûteux et peu approprié. Partant d'une bonne intention d'éducation au patrimoine, ces panneaux ont un impact visuel certain dans le paysage et surtout, comme nous l'avons déjà vu, ils déconnecteront le lecteur de l'ambiance du lieu à capter. Ainsi, plutôt que l'usage de panneaux, c'est sur l'animation du site qu'il faut miser. La présidente de l'association des Trois Salazes organise sur demande des visites de l'îlet. C'est cette offre qu'il faut conforter. Il peut donc être proposé des visites thématiques pour découvrir l'histoire du site ou sa végétation particulière. Le Conservatoire Botanique National de Mascarin (CBNM) ayant réalisé un inventaire floristique précis de l'îlet propose d'ailleurs son soutien pour l'organisation d'animations sur cette thématique.

Un animateur est donc nécessaire pour faire vivre le site. C'est aussi ce que confirme Isabelle Hoarau-

Joly : « Le plus important dans ces sites naturels c'est la présence de médiateurs : il faut un vrai petit guide pour transmettre les informations, l'histoire, les anecdotes ou les contes. » (Hoarau-Joly I., com. pers., 2017).

Lors d'une découverte du site en autonomie, le choix du CAUE s'est orienté vers une proposition de parcours sous la forme d'une sorte de « jeu de piste ». Le visiteur se laissera guider par ses envies ou intuitions et remarquera peut-être des indices intégrés dans le paysage. Ces « indices » constitueront la nouvelle signalétique, sous la forme d'une iconographie gravée, sculptée ou peinte dans l'environnement à des endroits stratégiques. Discrète, elle n'attire pas le regard, elle se remarque par les plus attentionnés. Ainsi, dans le verger rocailleux que l'on traverse pour se rendre au point de vue, nous pourrions découvrir la gravure d'un personnage occupé à planter un jeune arbre. Elle symbolisera le travail du frère Gim sur l'îlet. Au niveau de la passerelle permettant d'accéder à l'autre rive de la ravine des Salazes, c'est un jeune homme engagé dans la découpe d'une branche d'arbre qui pourra être symbolisé. Cette image fait référence à la construction de ce petit pont, à partir d'une unique branche tombée du peuplier noir situé à quelques mètres de là. Un jeune bénévole lui a redonné vie. Enfin, le panneau explicatif actuel commémorant le frère Gim pourra être remplacé par une sculpture (Figure 9).

Associé à cette signalétique, le CAUE propose de publier un livret d'accueil ou un prospectus proposé en libre service à la tisanerie. Ainsi, chacune de ces images fera référence à une explication du site ou à une anecdote disponible pour les plus curieux sur le livret d'accueil de l'îlet.

Cette astuce permettra d'informer en toute discrétion et de laisser aux autres « la chance d'éprouver le plaisir de la découverte par soi-même » (Carter, 2005).

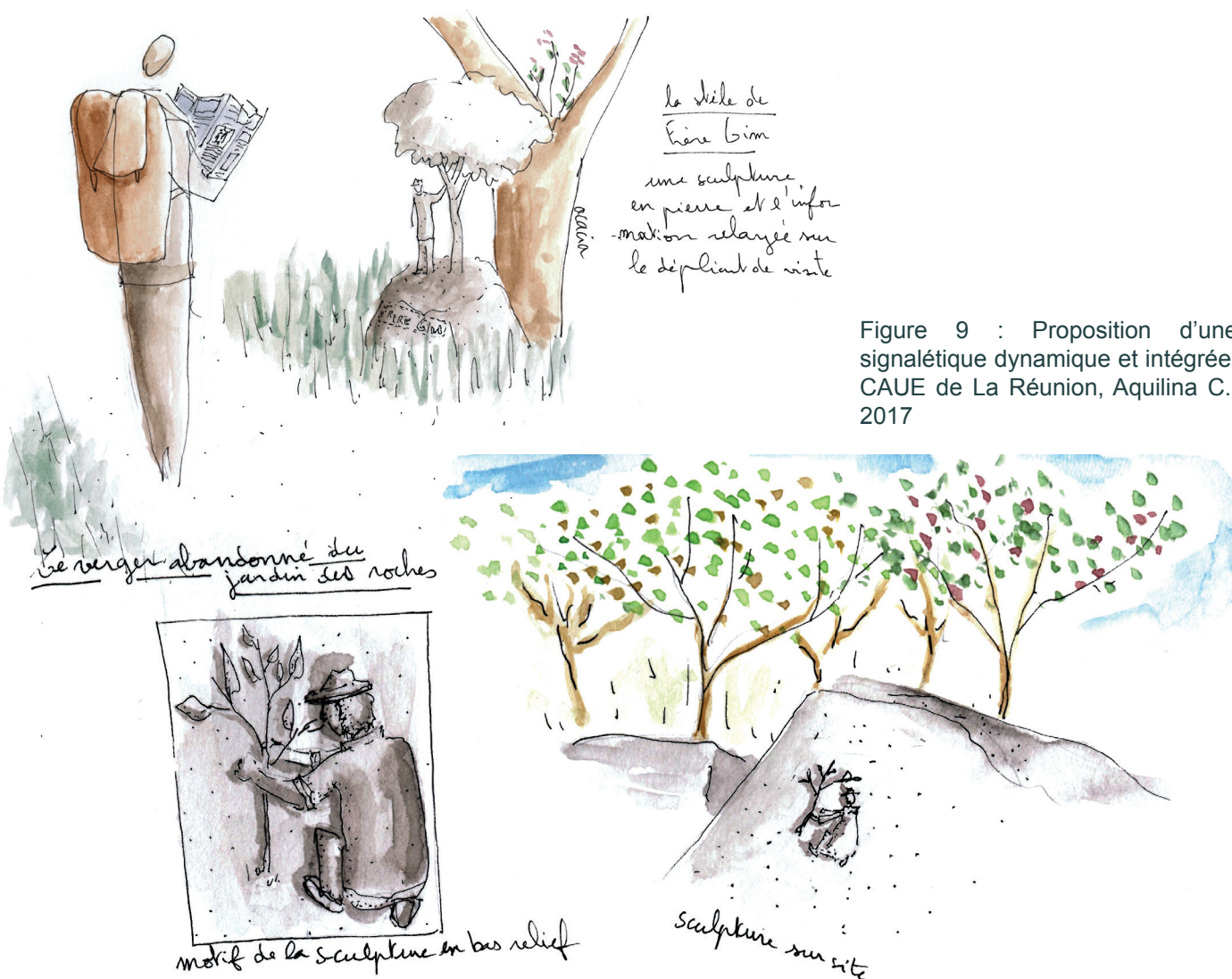
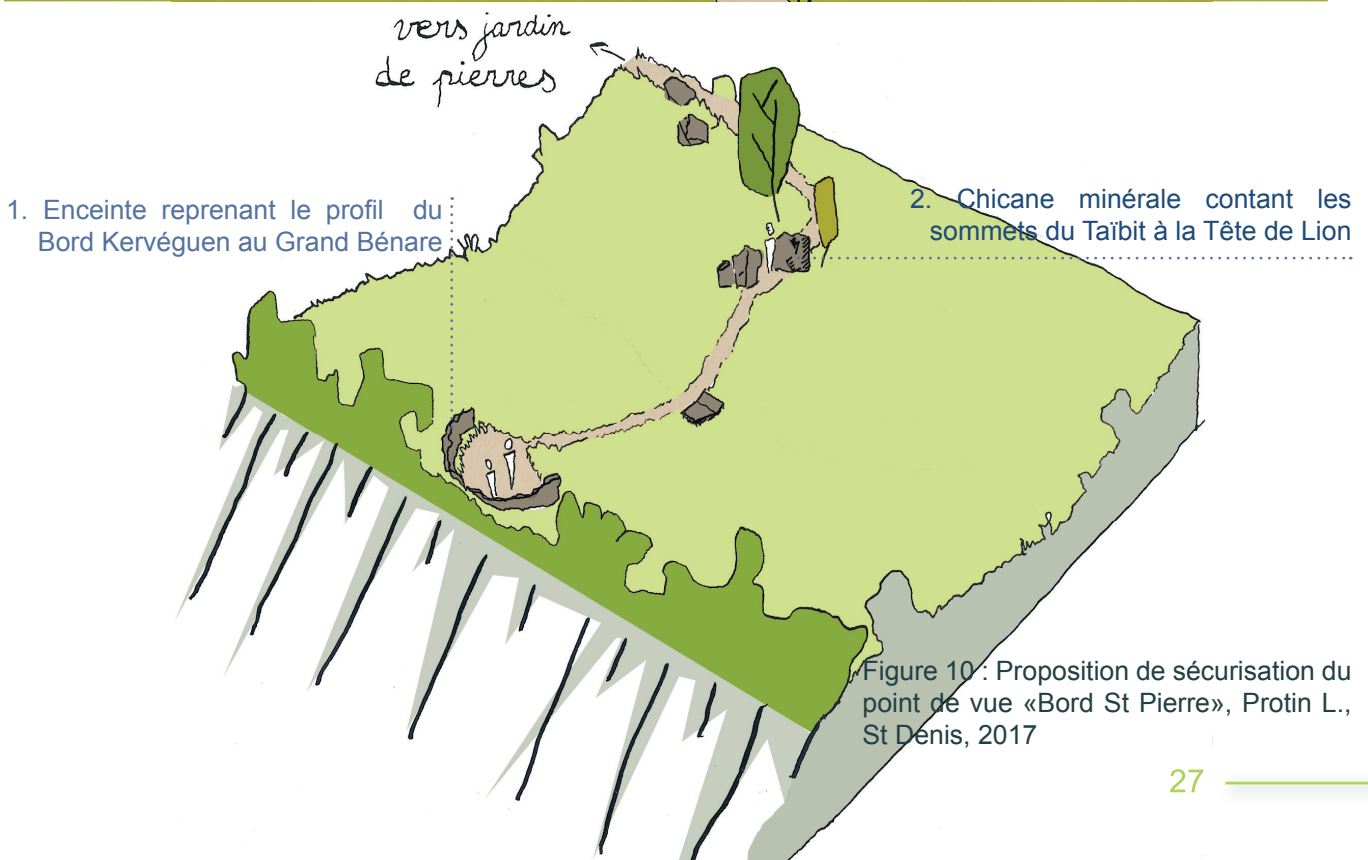
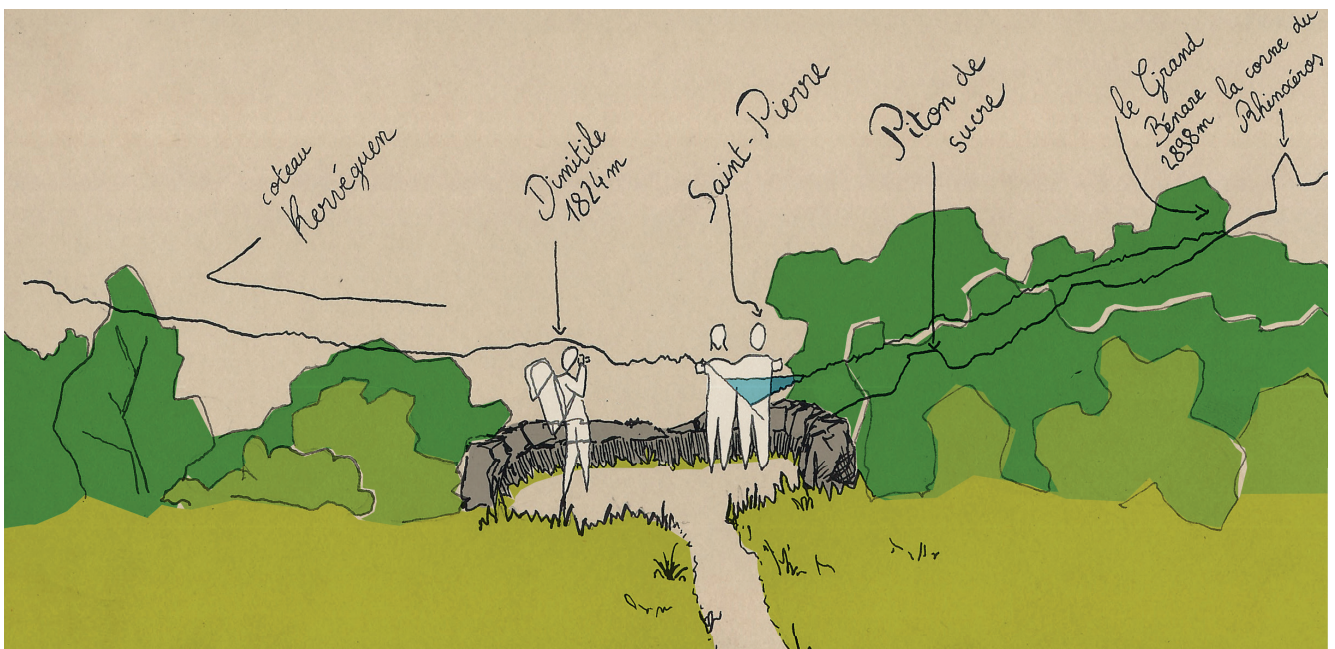


Figure 9 : Proposition d'une signalétique dynamique et intégrée, CAUE de La Réunion, Aquilina C., 2017

c. Quelques aménagements à conforter

En ce qui concerne les aménagements ou les réhabilitations d'équipements et de bâtiments, le CAUE invite à employer les matériaux locaux et à tirer partie des savoir-faire de la région.

L'aménagement le moins évident à réaliser et proposé par le CAUE est celui du point de vue du « Bord St Pierre ». Ce point de vue est un atout à valoriser pour l'ENS. C'est une fenêtre grandiose ouverte sur les paysages du cirque entier de Cilaos et offrant un panorama à 360° sur l'ensemble du relief qui nous encercle. L'ouverture formelle de ce point de vue nécessite en contre-partie sa sécurisation. Aujourd'hui, le point de vue s'offre sous nos pieds, et gare au manque d'inattention à proximité de la falaise ... Un garde-corps devra protéger le lieu. Le CAUE a alors imaginé une sorte de table d'orientation réinventée en guise de barrière d'apparence « naturelle ». Ce garde-corps sera composé de roches sculptées sous la forme des reliefs qui se dessinent sous nos yeux (Figure 10). Il permettra ainsi de toucher du doigt les crêtes, monts et pitons du cirque. Cet œuvre fera donc appel au savoir de sculpteurs ou tailleurs de pierre de Cilaos. Les noms et altitudes des reliefs pourront également être apposés, offrant une valeur instructive à l'observateur.



L'espace sanitaire doit également être repensé. Aujourd'hui, cet espace confère un minimum très appréciable des campeurs ou des randonneurs de passage. Il peut être rendu plus confortable mais surtout plus intégré dans son environnement. Situé en contre-bas de l'aire de bivouac, il propose des toilettes, un robinet et un espace douche connecté à la source.

Les toilettes actuels pourront être remplacés par un système de toilettes sèches plus « écologiquement acceptable » et pourront être habillés de palmes de choqua, la toiture couverte d'une chaumière en vétiver. La douche sera re-dispositionnée dans l'espace pour s'insérer dans une alcôve naturelle formée par un ancien muret. Utilisant la forme du terrain et les mêmes matériaux que les toilettes, elle n'en sera que mieux intégrée (Figure 11).

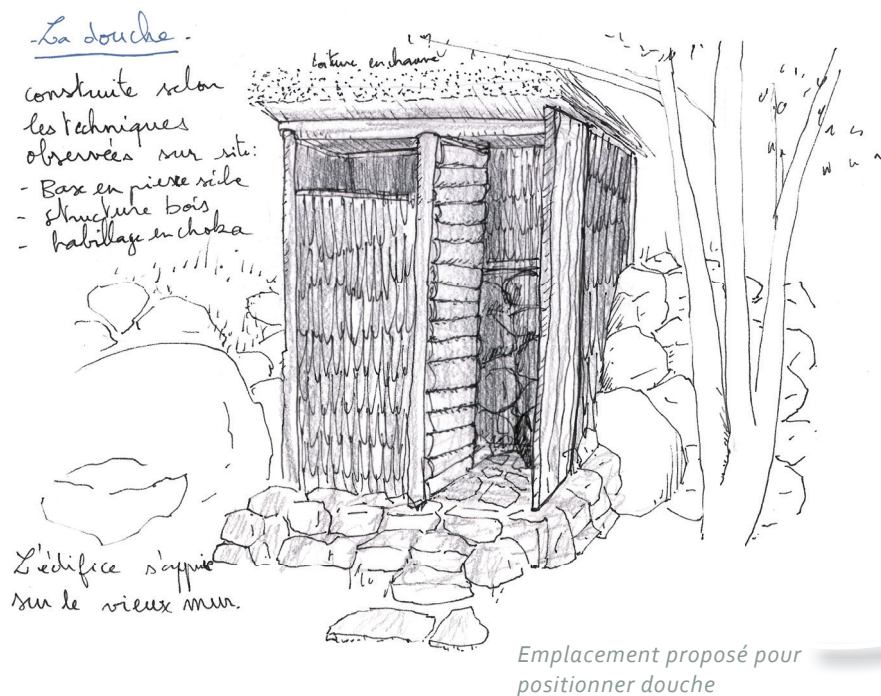


Figure 11 : Proposition d'aménagement d'une nouvelle douche, Aquilina C., St Denis, 2017



Enfin, l'espace cuisine accompagné de sa ferme pédagogique pourra également être réhabilité (Figure 12). L'ancienne bâtisse adjacente à la cuisine est repensée pour assurer une aération naturelle nécessaire pour son assainissement. Cette case est en effet touchée par des problèmes gênants d'humidité. Le tout nouveau bâtiment pourra être habillé pour respecter les codes architecturaux créoles du site. L'espace du poulailler pourra être réorganisé sans pour autant modifier strictement son apparence car l'usage des matériaux de récupération utilisés dans sa manufacture s'insère parfaitement dans le contexte isolé de l'îlet.

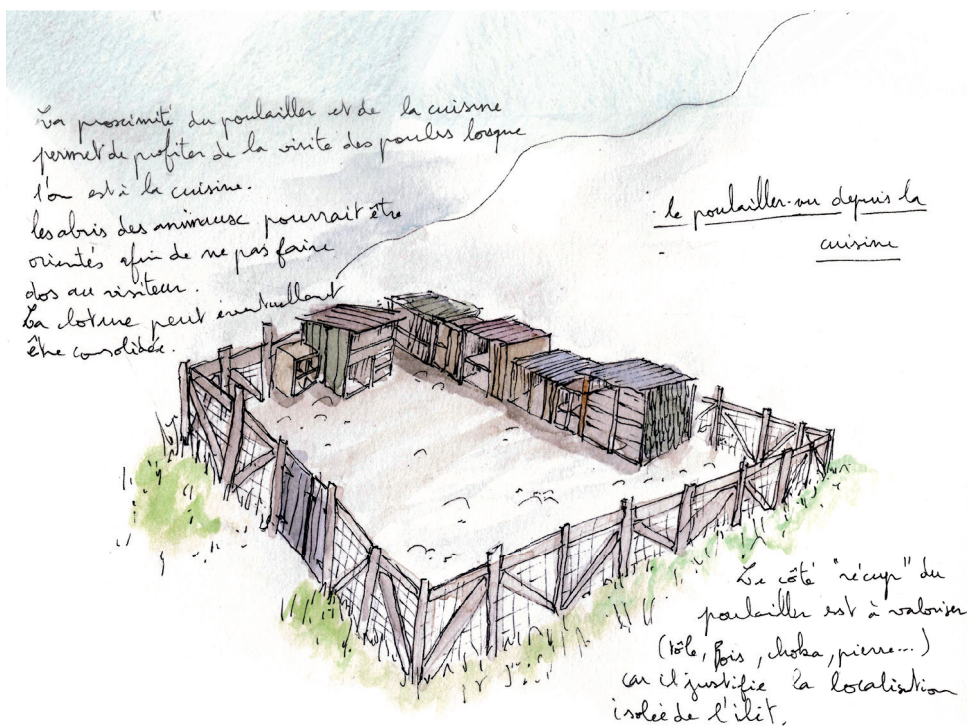


Figure 12 : Proposition d'une nouvelle configuration de l'espace poulailler, Aquilina C., St Denis, 2017

d. L'îlet « au goût du jour »

Donnant sur l'aire de bivouac, nous proposons de restaurer l'ancien alambic. Celui-ci pourra être intégré à l'offre de visite du site ou faire office d'ateliers de découverte. Remis en fonction, les produits tels que l'huile essentielle de géranium pourront être valorisés et vendus au point de vente de la tisanerie.

Il convient qu'il serait intéressant de valoriser les produits locaux artisanaux. Les « produits des Salazes » pourront être vendus en plus des tisanes. Ainsi, les visiteurs pourront se fournir en cidre ou vinaigre issus des nombreuses pommes récoltées dans les vergers de l'îlet, goûter au large choix de confitures, se délecter du miel des ruchers présents derrière la cuisine ou encore bénéficier des astuces sur les plantes médicinales que l'on peut récolter dans les parterres fleuris de l'îlet.

D'autres produits artisanaux peuvent être confectionnés tels que les vanes ou encore les capelines à partir des hampes séchées d'agapanthes qui bordent les sentiers, rappelant du même coup une partie de l'histoire créole.

Pour finir, d'autres publications associées à l'îlet peuvent être imaginées. Il pourrait s'agir par exemple d'un petit livret proposant « les bonnes recettes des Salazes » qui pourrait compiler en plus de recettes de cuisine créoles, les conseils sur l'usage des plantes tisanières et médicinales ou autres astuces en tout genre.

Finalement, il semble cohérent de valoriser les matériaux locaux pour respecter l'authenticité ainsi que les produits artisanaux pour « vendre » l'image d'un îlet nourricier tout en accrochant l'attention du visiteur. Il est également nécessaire de tirer partie des savoir-faire locaux dans les futurs projets d'aménagements, respectant ainsi une certaine charte de qualité et mettant en valeur les artisans de la région.

3) Vers l'animation des paysages

L'ENS des Salazes est un outil du Département propice à la découverte et au partage de l'identité créole. Ce dernier souhaite le voir devenir plus qu'une halte pour les randonneurs. Au cœur même du Parc National, il est le moyen d'offrir l'exemple d'un site dynamique en conciliation avec son environnement autant politique et réglementaire que naturel et culturel. En pratique, l'interprétation du patrimoine peut se matérialiser sous la forme d'aménagements de site, d'animations ou encore de publications. L'équipe du CAUE propose ces trois volets, tout en insistant particulièrement sur l'intérêt de celui de l'animation.

L'îlet des Salazes est un lieu de pédagogie. ENS, il se doit de transmettre les valeurs de son patrimoine naturel et culturel. Les visites guidées sont déjà pratiquées, il est alors question de les conforter avec un choix de visites thématiques. Des jardins pédagogiques sont en cours d'élaboration pour une ouverture au public. Les principes de la permaculture y seront de tout cœur présentés par la gestionnaire du site qui la pratique déjà dans le potager et autres espaces cultivés du site. Elle en profitera aussi pour aborder les notions d'agroforesterie qui lui tiennent également à cœur et qu'elle souhaiterait répandre dans ce cirque qui a subi certains ravages. Des ateliers pourront aussi être mis en place à l'occasion d'événements particuliers, tels que les journées du patrimoine ou les nouveaux « week-ends nature ». Dans ces ateliers, la récolte du miel, la confection de capelines, l'art du greffage, la découverte des plantes guérisseuses ou encore les principes de la distillerie pourront être mis en pratique par le public.

Lieu de pédagogie également dans l'accueil de scolaires. L'îlet des Salazes pourrait accueillir occasionnellement des « classes de découvertes » ou des « classes vertes ». C'est ce que propose l'agence Biotope dans le plan de gestion de l'ENS. Dans un objectif de sensibilisation au développement durable, de mise en valeur du patrimoine culturel créole et naturel ainsi que de diffusion des pratiques et du modèle agricole, l'îlet pourrait accueillir des classes à PAC. Ce sont des classes à « projet artistique et culturel ». Des classes de spécialisation agricole pourraient aussi venir y découvrir les pratiques de l'agriculture à l'échelle locale.

Ouverte à des domaines variés des arts et de la culture (cinéma, danse, théâtre, patrimoine, etc.), la classe à PAC est une organisation pédagogique qui vise à bâtir un projet avec le concours d'artistes et

de professionnels de la culture autour d'une réalisation artistique et culturelle. Celle-ci peut revêtir des formes variées : œuvre plastique, exposition, document audio, exposé oral, etc. Cette réalisation est donc l'expression d'un travail collectif qui s'inscrit dans le cadre des horaires habituels de la classe et dans le prolongement des programmes d'enseignement.

L'îlet des Salazes est aussi une scène de théâtre grandeur nature. L'association souhaite en effet renforcer son offre en hébergement en proposant également des animations autour d'un boucan : contes et légendes au coin du feu. Pour cela, un espace de conte a été imaginé. Il sera localisé au niveau de l'aire de bivouac à l'abri, sous un tipi de choqua, et éclairé par le seul vacillement des flammes du feu de bois et le ciel étoilé (Figure 13). Pour marquer l'usage de cet espace, les poteaux en bois de la structure de protection pourront être sculptés à l'effigie des animaux protagonistes de la légende ayant donné naissance au nom des crêtes des remparts de Cilaos. Dans cette légende, on raconte qu'une sorcière préparait une potion dans son chaudron allègrement posé sur les Trois Salazes. Par un manque d'inattention, la sorcière renversa son chaudron, libérant ainsi des animaux. La potion n'étant pas terminée, les animaux se sont fossilisés sur la crête des montagnes. Aujourd'hui encore, il est possible de voir la sorcière allongée sur les remparts, qui veille sur le chat, le chien, le rhinocéros et la souris. Le lion quant à lui, s'est échappé dans son dos.



Figure 13 : Proposition d'un espace de conte, CAUE de La Réunion, îlet des Salazes, Zerroug V., Protin L., 2017

L'espace de contes pourra aussi abriter des soirées musicales ou encore des pièces de théâtre en plein air. C'est d'ailleurs l'intention de Gaëlle Berthilde, éditrice, et Isabelle Hoarau-Joly, auteur ethnologue et conteuse, qui souhaitent mettre en scène, sur le site des Salazes, une pièce de théâtre écrite par cette dernière. La pièce de théâtre en question s'appelle « Tapkal ». Elle y délivre la fin tragique du royaume de Tapkal qui s'était élevé en toute discrétion dans la forêt inaccessible de Cilaos. Il s'agit de faits réels puisque des traces de l'existence de cet ancien village Marron ont été redécouvertes dans les années 2000. La chute de ce royaume a été imaginée car « *aucun récit n'en délivre ses secrets* ». La forêt du Tapkal se localise dans le cirque de Cilaos, juste au dessus du village d'Îlet-à-Cordes. Cette pièce de théâtre est donc intimement liée au site des Salazes. Relié par l'histoire des Marrons qui ont apporté avec eux leurs traditions malgaches, l'îlet s'insère aussi dans les hauteurs cilaosiennes qui ont supporté « *le poids de l'histoire réunionnaise et certaines tragédies* ». Isabelle Hoarau-Joly imagine sa pièce mise en scène dans les hauteurs de Cilaos et entend déjà « les tambours qui roulent dans le cirque et qui rebondissent en écho contre les parois rocheuses des hauts remparts ». Elle explique que traditionnellement, il faut plusieurs tambours, rassemblant la gamme des plus bas et plus profonds jusqu'aux aigus, pour que les énergies soient multiples et complètes.

Enfin, l'îlet peut aussi se transformer en un lieu d'exposition artistique. Quelques expositions temporaires pourraient mettre en scène la vie actuelle et passée des îlets par exemple. D'ailleurs, une exposition photographique se tiendra dans le village de Cilaos entre novembre 2017 et janvier 2018. Laurent de Gebhardt est le photographe à l'honneur. « *Il cherchera en posant son regard d'artiste sur le cirque et ses habitants à révéler une vision de "l'esprit de Cilaos"* » (Office du Tourisme du Sud de La Réunion, 2017). Une branche de cette exposition pourrait très bien trouver sa place temporairement dans les bâtisses de l'îlet. Dans un communiqué pour l'exposition, l'artiste explique sa démarche. Il exprime : « *Je souhaite m'immerger dans différents lieux du cirque et laisser monter en moi les émotions et les sensations. Ce sera tout d'abord une démarche solitaire, personnelle, un moment de mue où le paysage et le relief me prépareront à la rencontre* ». Son travail de recherche s'ouvre aussi au partage. Ainsi, il a pu animer des ateliers dans les écoles où il a prévu de « *sortir avec les élèves pour explorer les sensations et les ressentis par le biais de la photo, mais aussi du dessin et du son* ». Ces moments d'échange avec les habitants permettra de nourrir la perception de chacun sur ce que représente « *vivre dans le cirque* » (Office du Tourisme du Sud de La Réunion, 2017).

« *Ce qui m'intéresse c'est d'explorer l'impalpable, les émotions et les ressentis. Pour cela j'ai besoin de rencontrer les gens, et je souhaite les mettre à contribution pour illustrer leur vision de Cilaos* » (de Gebhardt L., extrait de Office du Tourisme du Sud de La Réunion, 2017).

Enfin, chacun a sa propre vision et sa propre sensibilité. Le concept de paysage s'appuie sur une analyse sensorielle de l'espace, purement subjective. Il est possible d'exprimer son ressenti par le biais de différents moyens. Il peut être travaillé dans des textes, à l'aide de dessins, à travers des clichés, dans une pièce de théâtre, etc... Chacun a son langage pour percevoir, traduire, ou exprimer ses sensations. Les artistes sont des médiateurs qui pourront nous aider à percevoir le monde autrement, nous toucher et parfois nous bouleverser. Ils offriront une image sensible, une émotion forte. Les personnes qui vivent sur le site sont eux-aussi des acteurs du paysage. Ils pratiquent le lieu, l'entretiennent et le font vivre. En écoutant les discours et témoignages de ces personnes, nous pouvons capter leurs émotions. Ils nous offrent ainsi un autre point de vue à prendre en compte dans la compréhension du site.

Pour conclure sur cette troisième et dernière partie, il apparaît très clairement que la présence de l'association des Trois Salazes sur les lieux permet de maintenir l'îlet « vivant ». L'îlet des Salazes est un site « pilote » du Département organisé autour de trois pôles : l'agriculture, les milieux naturels et le patrimoine culturel (Biotope, 2007). L'animation de ce site est orientée dans un objectif de sensibilisation et d'éducation à l'Environnement et au Développement Durable. L'importance est donnée à « l'âme créole » ainsi qu'à la préservation des milieux naturels et des paysages. S'il est nécessaire d'apporter quelques aménagements légers et bien intégrés par l'emploi de matériaux locaux, c'est sur l'animation du site qu'il faut miser.

L'îlet des Salazes est aujourd'hui un site accueillant et encore préservé d'une forte affluence, lui conférant son charme de site reculé, intimiste et perdu dans la nature. Il peut se voir beaucoup plus fréquenté, et dans ce cas, il faudra savoir gérer les flux pour préserver la qualité de l'espace et la possibilité de capter l'atmosphère que certains appelleront « esprit des lieux ». Certes une halte pour les randonneurs qui dégustent tranquillement une tisane, l'îlet permet aussi de faire une halte dans le cours de sa vie. Il n'est pas rare de rencontrer des voyageurs, seuls ou en groupe, qui changent finalement leurs programmations de randonnée afin de profiter un peu plus longtemps de ce site si particulier et de ses énergies. Lieu de refuge dans le passé, il l'est encore aujourd'hui. Cette notion de refuge a évolué mais en a gardé toute sa valeur. Nombreux sont ceux qui se plaisent à s'y rendre pour se réfugier un instant – ou un très long moment – du monde d'en bas qui paraît là-haut si insignifiant. La descente du sentier de randonnée, ponctuée de magnifiques points de vue sur le cirque, constitue en quelque sorte le retour à la réalité, jusqu'à atteindre le premier cm² d'asphalte de la route où la voiture nous attend patiemment.

Conclusion

La question de la valorisation de l'îlet des Salazes, un site culturel en milieu naturel, a été traitée au moyen d'une analyse sensible du territoire.

L'îlet des Salazes est né d'un passé créole qui peut s'avérer troublé par quelques passages de l'histoire. Entre les épisodes de chasse des anciens Marrons ou encore la période des grands défrichements du cirque de Cilaos, un mode de vie s'y est pratiqué et perdure encore aujourd'hui après quelques évolutions. Prenant également en compte la valeur du patrimoine naturel de cet « Espace Naturel Sensible », classé en ZNIEFF de type II et situé dans le « cœur habité » du Parc National, l'équipe du CAUE propose de mettre en place le concept d'interprétation des paysages.

Ainsi, pour reprendre les six grands principes de l'interprétation définis par Freeman Tilden en 1967, les propositions de l'étude de l'îlet des Salazes ont été amenées à : « suggérer plus que décrire » en laissant vivre les traces du passé ; « interpeller plus que chercher à instruire » en proposant une signalétique discrète et intégrée dans le paysage ; « faire appel à la sensibilité du visiteur » en proposant un accueil créole ou encore en installant une table d'orientation sur-mesure. Pour « développer des relations entre les sujets traités et le vécu des gens », des ateliers de découverte sur l'artisanat local peuvent être mis en place par exemple. Afin « d'établir des liens entre le passé, le présent et le futur et transmettre un message », nous proposons de poursuivre la sensibilisation à l'environnement ou encore de mettre en place des expositions photographiques d'hier et d'aujourd'hui. Enfin, « donner du sens à la visite en prenant en compte l'esprit des lieux » passera par l'offre de visites thématiques accompagnée d'ateliers de découverte. Le CAUE propose aussi la publication d'un petit fascicule d'accueil sur l'îlet des Salazes. Cet outil permettra de mettre en relation toutes ces actions entre-elles et apporter une certaine cohérence.

Il faudra également garder une certaine cohérence et une homogénéité à l'échelle du territoire tout entier. Cela insinue que le projet des Salazes devra être relié à son voisin, l'îlet Chicot, également ENS du Département. Mais plus largement, l'interprétation de ces sites pourra faire partie intégrante du futur « Schéma d'Interprétation et de Valorisation Ecotouristique » du grand ensemble formé par le cirque de Cilaos, les Makes et le Dimitile. Ce futur schéma proposera des grandes orientations pour l'ensemble du territoire.

Les offres d'hébergement de l'îlet des Salazes peuvent également être revisitées. C'est le souhait notamment du Département qui aimerait proposer sur le site des logements insolites en plus du campement déjà existant. Il faudra toutefois veiller à ne pas chevaucher l'offre déjà existante sur l'îlet Chicot qui propose aux visiteurs des séjours typiques créoles, dans l'ambiance des paillotes de l'époque. Il faudra chercher à relier ces deux sites qui réinterprètent un retour à la vie d'antan dans une parfaite authenticité.

L'îlet des Salazes est effectivement un lieu idéal pour mettre en pratique l'identité réunionnaise si bien décrite par Christian Germanaz : ce « *besoin quasi vital de se retrouver (...) immergé en pleine nature, renouant par là même, plus ou moins consciemment, avec le temps des origines ; ce « tan lontan » où la population trouvait l'essentiel de ses ressources dans l'exploitation (...) d'une nature généreuse dont l'abondance des fruits semblait illimitée.* » Amine, membre de l'association des Trois Salazes, dira que l'îlet des Salazes incarne « l'école de la Réunion » pour des gens en « *quête d'aventure* ». Il pense en effet que les « *âmes qui s'y rencontrent* » sont motivées par la quête du « *voyage nomade* ». On peut interpréter cette réflexion de manière concrète puisque les principaux visiteurs du site sont des randonneurs : « *la marche, c'est le retour à la nature* ». Ou bien de manière plus spirituel, en comprenant que l'îlet constitue un lieu de refuge qui a évolué avec le temps. Et si nous prenons un peu le temps d'essayer de comprendre l'esprit du lieu, peut-être pourrions-nous vibrer en rythme avec cette terre d'accueil.

Bibliographie

- Barbin K. (2015). 040030020, Cilaos et vallée. *Société Réunionnaise pour l'Étude et la Protection de l'Environnement*, INPN, SPN-MNHN Paris, 8p.
- Bénard J. (1996). *Guide pittoresque & historique de Cilaos*. Alizées Editions, Saint-Denis, 100 p.
- Berthilde G. (2011). *La conquête des terres de Cilaos (1733-1923)*. Alizées Éditions, Saint-Denis, 184 p.
- Biotope (2007). Plan de Gestion de l'îlet des Salazes et de l'îlet des Chicots de Biotope : Phase 2 : Programme d'action. La Réunion : Département de La Réunion, 83 p.
- Blais A., Sicre M. (2007). Schéma d'Interprétation et de Valorisation Ecotouristique : Le volcan, cœur du monde, cœur des hommes. *Office National des Forêts*, St Denis, Vol.1, p.
- Blais A., Sicre M., Fontanel J.-L., Primet J., Gauthierot F., Dalgé J.-L., Bertolotti A., Bonnet H. et Triolo J. (2008). Schéma d'Interprétation et de Valorisation Écotouristique : Mafate, ma terre, mes racines. *Office National des Forêts*, La Réunion, 226 p.
- Carter J. (2005). L'esprit des lieux : programmer l'interprétation d'un territoire. *Atelier Technique Des Espaces Naturels*, Cahiers Techniques N°76, 96p.
- Dijoux L., Hivert J., Picot F., Gigord L.D.B (2016). Présentation de l'ENS des Salazes et de son patrimoine floristique. La Réunion : CBNM, Epl Saint-Paul, Département de La Réunion, 28 p.
- Dufour M., Hamel N. (2008). Esprit du lieu : espaces de silence et regards croisés. In : 16ème Assemblée Générale et Symposium Scientifique de l'ICOMOS : « Trouver l'esprit du lieu : entre le matériel et l'immatériel », Québec, 29 septembre – 4 octobre 2008, 8 p. (http://www.icomos.org/quebec2008/cd/toindex/78_pdf/78-TiUq-123.pdf#search=%27%27)
- Germanaz C. (2009). Sur les pas de Jean Defos du Rau : Cilaos (1956-2008). *Les Cahiers d'Outre-mer*, Vol. 245, pp. 35-59.
- Germanaz C. (2013). Le haut lieu touristique comme objet spatial linéaire : le somin Volcan (île de la Réunion) : Fabrication, banalisation et patrimonialisation. *Cahiers de géographie du Québec*, Vol.57, n°162, pp. 379-405.
- Grondin P. (1997). *Esquisse méthodologique d'une approche paysagère, Exemple : le cirque de Cilaos*. DEA de lettres et sciences sociales option géographie, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Université de La Réunion, St Denis, 96 p.
- Jauze J.-M. (1998). Les centralités emboîtées de l'espace réunionnais. *Mappe Monde*, Vol.5, pp. 27-30.
- Lavaux C. (1991). La Réunion : du battant des lames au sommet des montagnes. *Les éditions du Pacifique*, Paris, 383 p.
- Montaggioni L., Nativel P. (1988). La Réunion, Ile Maurice : Géologie et aperçus biologiques. *MASSON Editeur*, Paris, 192p.
- Prats M., Thibault J.-P. (2003). Qu'est-ce que l'esprit des lieux ? In: 14ème Assemblée Générale et Symposium Scientifique de l'ICOMOS : « La mémoire des lieux : préserver le sens et les valeurs immatérielles des monuments et sites », Zimbabwe, 27-31 octobre 2003, 4 p. (<http://www.icomos.org/victoriafalls2003/papers/A1-4%20-%20Prats%20-%20Thibault.pdf>)

Mission de Création du Parc National de La Réunion (2006 a). *Un patrimoine naturel unique au monde*. Le Fanjan, La lettre d'information du Projet arc National de la Réunion, Saint-Denis, n°7, pp. 2-3.

Mission de Création du Parc National de La Réunion (2006 b). *Cœur naturel, cœur de l'île ?* Le Fanjan, La lettre d'information du Projet arc National de la Réunion, Saint-Denis, n°7, pp. 4-5.

Robert R. (2011). Regards sur le patrimoine naturel de La Réunion. *Collection Terravenir*, La Réunion, Tome 1, 179 p.

Robert R., Barat C. (1991). Dictionnaire Illustré de La Réunion. *Diffusion Culturelle de France*, La Possession, Vol.2,179 p.

Simon T. (2008). Une île en mutation : Infrastructures, aménagement et développement à La Réunion. *EchoGéo*, Vol.7,18p. DOI : 10.4000/echogeo.8003

Simon T., Notter J.C. (2009). Les îlets : enjeux pour un « archipel » au cœur de la Réunion. *Cahiers d'Outre-mer*, Vol. 245, pp. 111-122.

Turgeon L. (2008). L'Esprit du lieu: entre le matériel et l'immatériel : Présentation de la thématique du colloque. In: 16ème Assemblée Générale et Symposium Scientifique de l'ICOMOS : « Trouver l'esprit du lieu : entre le matériel et l'immatériel », Québec, 29 septembre – 4 octobre 2008, 8 p. (http://www.icomos.org/quebec2008/cd/toindex/papers_ouverture/inaugural-Turgeon.pdf)

Vourc'h A. (2010). Les Grands Sites de France : diversité, attractivité et valeurs partagées. In : Forum européen des directeurs du patrimoine (EHHF), Paris, 3-4 juin 2010, 5 p. (http://ehhf.eu/sites/default/files/201407/EHHF_MCC_Anne_VOURC%27H_Paris_juin_2010__.pdf)

Sitographie

Agence Folléa-Gautier, Agence Zone UP, Biotope Océan Indien, Idylyk, Agence Vue d'Ici (2011). Atlas des paysages de La Réunion. <http://www.atlasdespaysages-lareunion.re/index.php> (consulté le 11/08/2017)

Département de La Réunion (2017). Les Espaces Naturels Sensibles. <http://www.cg974.fr/index.php/Les-Espaces-Naturels-Sensibles.html> (consulté le 20/07/2017)

LégiFrance (2017). Code de l'urbanisme - Article L142-1. <https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006814585&cidTexte=LEGITEXT000006074075> (consulté le 07/10/2017)

Les Parcs Nationaux de France (2017). Parc national de La Réunion <http://www.parcsnationaux.fr/fr/des-decouvertes/les-parcs-nationaux-de-france/les-10-parcs-nationaux-et-le-projet-de-parc-national-2> (consulté le 02/10/2017)

Office du Tourisme du Sud de La Réunion (2017). Exposition photo Laurent de Gebhardt : Cilaos, un cirque, un esprit. <http://www.sudreuniontourisme.fr/agenda/evenement/09/novembre/2017/exposition-photo-laurent-de-gebhardt-cilaos-un-cirque-un-esprit.html> (consulté le 03/10/2017)

Annexes

Annexe I : Évolution des îlets dans le cirque de Cilaos

Comparaison de deux cartes extraites de : Simon T. & Notter J.C. (2009). Les îlets : enjeux pour un « archipel » au cœur de la Réunion. *Cahiers d'Outre-mer*, Vol. 245, pp. 111-122.

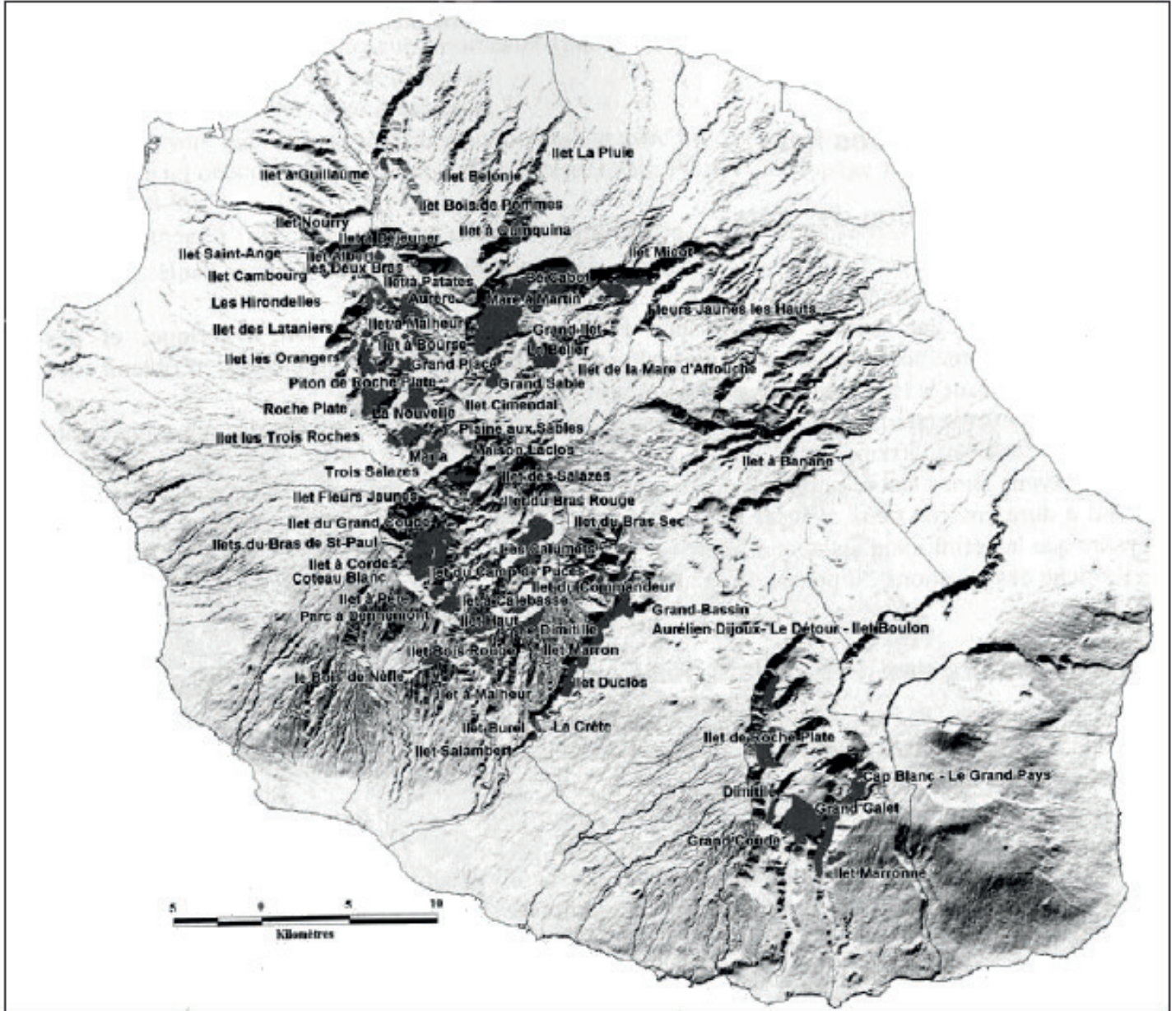


Figure 1. – Les îlets vers 1950, d'après Notter (2008).

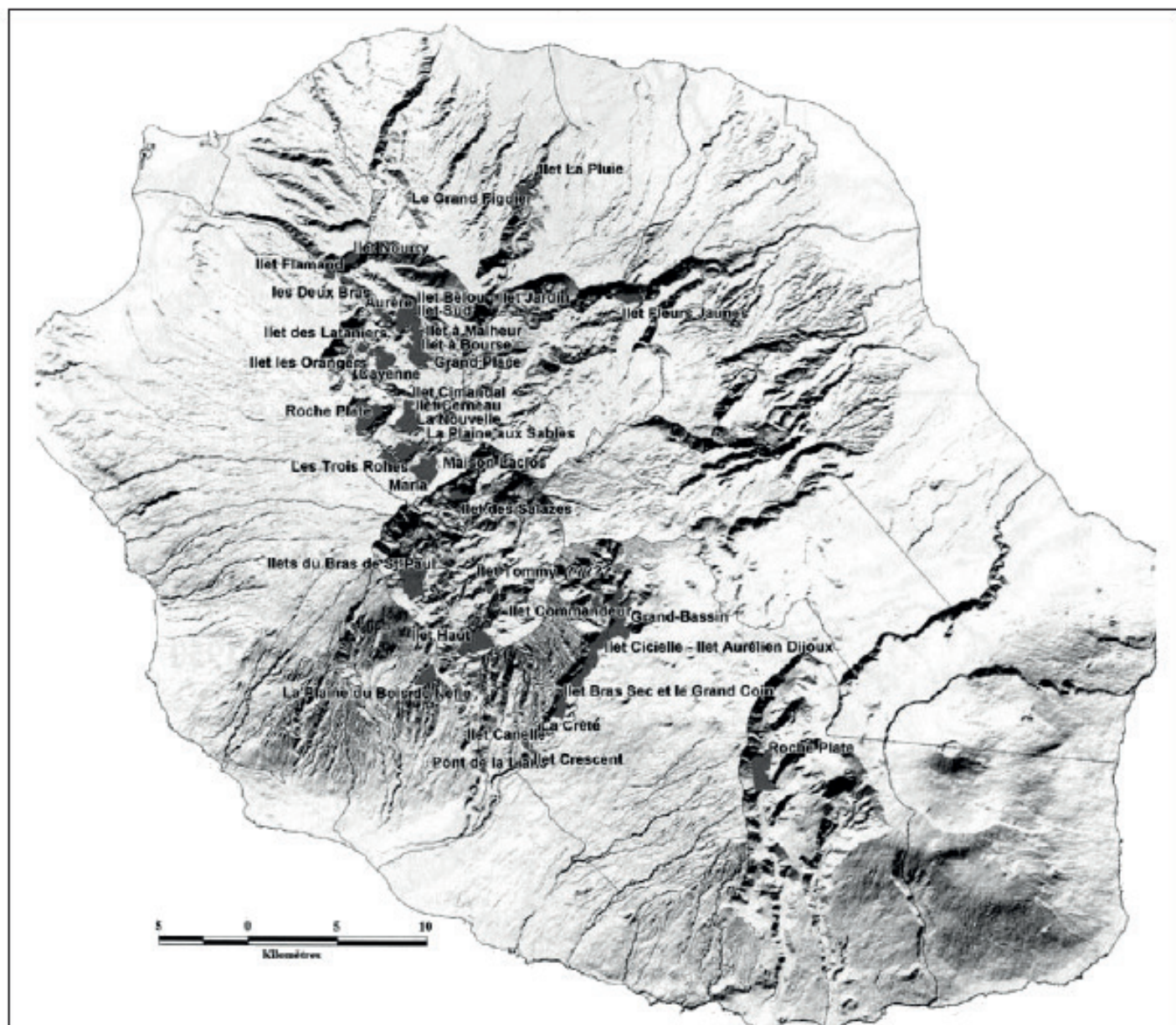


Figure 2. – les îlets vers 2003, d'après Notter (2008).

Annexe II : La commande du Département

Ilet des Salazes

Un ilet, Une Histoire à travers sa Biodiversité

Perspectives d'interventions CAUE

I – objet de l'opération

Accompagnement pour l'identification des différents espaces de vie et la valorisation de ces espaces selon une cohérence identitaire culturelle et environnementale sur « l'ilet des Salazes » à Cilaos.

Chaque espace devra garder sa spécificité environnementale et son identité liées à sa fonction, mais ils doivent tous converger vers l'espace cuisine afin d'inciter le public à déjeuner et à acheter le petit artisanat culinaire, élaboré sur le site.

II – Contenu de l'intervention du CAUE

L'objet de l'intervention du CAUE est de faire les premières propositions d'aménagements, de matériaux et de valorisation du site, selon l'esprit : « Ambiance du Terroir Lontan »

Priorité 1

- Esquisse intégrant une amélioration de la zone d'accueil : accès à l'entrée du site et à la valorisation de la Tisanerie
- Esquisse et matérialisation de 3 ou 4 circuits thématiques, aboutissant tous au «point de vue » à aménager pour en faire un espace détente (banc...)

Priorité 2 :

- Propositions d'aménagements de la zone bivouac avec sa douche et sa toilette écolos
- Améliorations et Propositions d'aménagements du petit patrimoine bâti « cuisine au feu de bois » et réhabilitation des annexes attenantes à la « cuisine au feu de bois » en espace de stockage-séchage
- Déplacement de la structure bois : espace actuel de séchage de plantes médicinales et lieu approprié comme lieu de vie par la famille du gestionnaire => nécessité de trouver une autre fonction à ce module : ex espace semi ouvert dans le prolongement de la cuisine au feu de bois pour le déjeuner.
- Préconisation de l'unité hygiène (toilette sèche et lavabo) attendant à l'espace « déjeuner »

Priorité 3 :

- Esquisse de valorisation de l'espace ferme et/ou du potager pédagogique

Le Département exprime ses intentions permettant au CAUE de définir les éléments du projet et de justifier le cas échéant l'intervention d'un paysagiste et d'un architecte.

III – Descriptif du projet

L'îlet des Salazes dispose d'un patrimoine floristique et historique riche, classé « en espace à vocation naturelle » dont la vocation prioritaire est la préservation de leur caractère naturel et de leur intérêt paysager au regard des activités d'accueil et de loisirs.

L'îlet des Salazes dispose de plusieurs espaces de vie qu'il est intéressant d'identifier et d'évaluer le niveau d'interactivité.

L'entrée n'est pas précise dès son arrivée. Seule la Tisanerie préconise un lieu de halte sur le sentier menant au Taïbit, mais non l'accès à un ENS.

Derrière l'espace où une tisane est vendue à 1€ au randonneur, on découvre des amas végétaux disséminés par-ci, par-là, menant le touriste au gré de sa curiosité vers le bivouac, vers la cuisine ou ailleurs : « sentiment d'être un peu perdu ».

Le touriste ou le randonneur traverse des espaces riches en biodiversité sans se rendre compte ; d'où la nécessité d'aménager et de valoriser des itinéraires thématiques.

Le Bivouac est un espace où réside peu d'intimité entre les campeurs d'un soir et l'espace hygiène : douche, wc.

L'espace cuisine - stockage et celui de l'arrière « cour » où pourrait se situer le projet de ferme et/ou de potager pédagogique se côtoient!

IV – Organisation du projet : planning prévisionnel de travail (à valider avec les intervenants)

Chaque hypothèse de travail fera l'objet d'un échange et d'une validation en amont avec le Département avant l'élaboration de toute esquisse ou cahier des charges, si besoin.

1 première visite sur le site, le 24 avril pour identifier les espaces

2ème rencontre sur St Denis : vers le mois de Mai

Sélection et validation de l'hypothèse d'aménagement prévue pour la priorité 1^{er}

3ème rencontre sur St Denis : vers le moi de Juin

Sélection et validation de l'hypothèse d'aménagement et d'amélioration prévues pour la priorité 2

4ème rencontre sur St Denis : vers le début juillet

Sélection et validation de l'hypothèse d'aménagement et de valorisation prévues pour la priorité 3

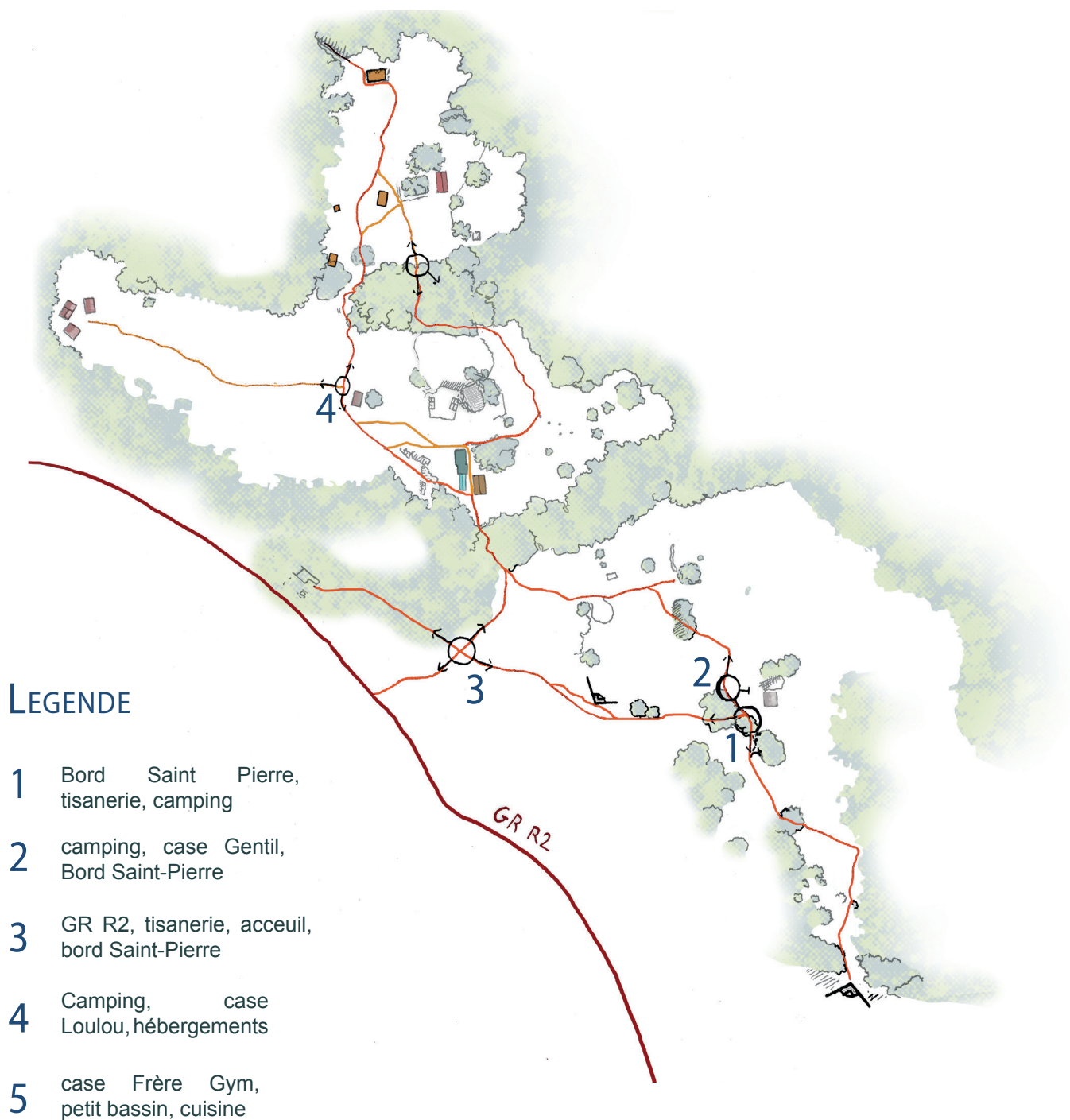
Le rapport d'études sera présenté, si possible à la Direction début septembre avec une livraison prévue fin août


Livrables : Rapport d'études avec carte + préconisations, esquisses accompagnées de propositions d'aménagements, de schéma de fonctionnement du site, de matériaux divers utiles à la concrétisation des opérations, croquis signalétiques, note et cahier des charges selon les besoins.

NB : Objectif 2017 : concrétisation de 2 ou 3 itinéraires définis dans la priorité 1.

Annexe III : Plan de positionnement de la signalétique directrice sur l'îlet des Salazes

PLAN DES EMPLACEMENTS STRATÉGIQUES POUR LA SIGNALISATION DES DIFFÉRENTS ESPACES



| | |
|--|--|
|  | Diplôme : Ingénieur Spécialité : Paysage Spécialisation / option : Ingénierie du Territoire Enseignant référent : Fabienne JOLIET |
| Auteur(s) : Virginie ZERROUG Date de naissance* : 02/03/1993 | Organisme d'accueil : CAUE de La Réunion Adresse : 12 rue Monseigneur de Beaumont, 97400 St Denis |
| Nb pages : 34 Annexe(s) : 3 | |
| Année de soutenance : 2017 | Maître de stage : Clément AQUILINA |
| Titre français : Comment valoriser un site culturel en milieu naturel ? Étude de cas de l'îlet des Salazes (Île de La Réunion) | |
| Titre anglais : How to value a cultural site in a natural environment ? Case study of the "Îlet des Salazes" (Reunion Island) | |
| Résumé : L'évolution de l'île de La Réunion témoigne de son histoire coloniale et de ses influences culturelles en provenance du monde entier. Au cœur de l'île, protégée dans un cocon de nature, une typologie d'habitat subsiste. Il s'agit des îlets. L'îlet des Salazes se situe dans les hauteurs du cirque de Cilaos. Propriété du Département, cet îlet devient un outil idéal pour sensibiliser le public à l'environnement, au Développement Durable ainsi qu'à la diffusion du patrimoine naturel et culturel de ce site isolé. À la veille des « Week-ends nature » programmés en octobre 2017, le Département engage une démarche de valorisation de ce site pour accueillir un public plus large et commande une étude auprès du CAUE de La Réunion. L'importance étant donnée à la préservation de « l'âme créole », des milieux naturels et des paysages, l'équipe en charge de cette étude se rend sur le site pour y réaliser une analyse sensible et en capter l'essence. Partant du constat de l'importance de « l'esprit des lieux », la réponse du CAUE s'oriente vers une proposition d'interprétation des paysages où l'animation du site prévaudra sur l'installation de panneaux explicatifs. Ce dossier, après avoir dressé le contexte de l'étude, illustre la méthodologie employée par l'équipe pour construire sa réponse ainsi que quelques éléments de propositions. | |
| Abstract : The evolution of the island of Reunion puts in evidence its colonial history and its cultural influences from all over the world. In the heart of the island, protected in a cocoon of nature, a typology of habitat subsists. These are the "îlets". The îlet of the Salazes is located in the heights of the circus of Cilaos. Owned by the Department, this îlet becomes an ideal tool for raising people awareness of the environment, Sustainable Development and the dissemination of the natural and cultural heritage of this isolated site. On the eve of the "Nature Weekends" scheduled in October 2017, the Department is launching a process to enhance the site and accommodate a wider audience. Thereby, a study is requested to the CAUE of Reunion Island. The importance given to the preservation of the "Creole soul", natural environments and landscapes, the team in charge of this study goes to the site to carry out a sensitive analysis and capture the essence. Based on the importance of "the sense of place", the CAUE's response is oriented towards a proposal for the interpretation of landscapes where the animation of the site will prevail over the installation of informative panels. This file, after setting the context of the study, illustrates the methodology used by the team to construct its response as well as some elements of proposals. | |
| Mots-clés : Interprétation des paysages, analyse sensible, « esprit du lieu », patrimoine naturel et culturel, îlet. | |
| Key Words: landscape interpreting, sensitive analysis, "sense of place", natural and cultural heritage, îlet | |